3

RAPPORT

DES

COMMISSAIRES,

NOMME'S POUR L'EXPLORATION DU PAYS

ENTRE LES RIVIERES

ST. MAURICE ET OUTAOUAIS,

DANS L'ANNE'E 1830.

[*Ordonné* d'être imprimée, par la *CHAMBRE.*]

1831.

RAPPORT.

Aux Honorables les Communes du Bas-Canada, assemblées en Parlement Provincial :

La Législature ayant dans l'année 1829 voté une somme d'argent pour explorer le pays situé entre les Rivières St. Maurice et Outaouais, les soussignés ont eu l'honneur d'être nommés pour diriger cette exploration, et en ont fait rapport à votre Honorable Chambre ; et une autre somme d'argent ayant été votée dans la dernière Seſſion, pour compléter cette exploration, dans une autre direction plus au sud, les soussignés ont encore été appointés à cette fin, ſavoir, pour explorer cette partie du pays qui se trouve entre la Rivière St. Maurice, et la Rivière Outaouais, dans la profondeur des établiſſemens, et pour s'aſſurer s'il était praticable d'ouvrir un chemin, à partir de quelque point de la Rivière St. Maurice, à aller au Townſhip de Grenville sur la Rivière Outaouais, et pour généralement explorer le dit territoire.

Ayant raison d'être bien satisfaits du service des messieurs qui avaient été employés dans la dernière expédition, les commissaires, avec l'approbation de Son Excellence l'Adminiſtrateur du Gouvernement, se déterminèrent d'organiſer cette nouvelle expédition sous la direction de deux de ces meſſieurs, savoir, le Lieutenant Ingall, du 15ème régiment, et John Adams, écuyer, arpenteur, (le Lieutenant Nixon, du 66eme régiment, qui les avaient accompagnés auparavant étant parti pour l'Angleterre,) et après s'être procuré tous les renseignemens poſſibles pour les diriger, le parti d'exploration fut organisé. Il fut dressé des instructions qui furent remises aux explorateurs, suivant la copie qui accompagne ce rapport sous la lettre A. et le parti quitta Montréal le 24 de septembre dernier.

Les commiſſaires renvoient au journal qui accompagne ce rapport pour les détails de l'expédition du jour de leur départ de

Montréal,

Montréal, le 24 de septembre susdit, jusqu'à leur retour à Québec, le 22 novembre dernier.

Ce journal sous la lettre B. est accpmpagné d'un cahier de remarques par M. Ingall ; comme aussi par M. Adams:

1°. D'un plan des terres concédées, et de celles qui ont été arpentées, dans l'étendue de la route que le parti a suivie,

2°. D'un autre plan représentant les obſtacles qui ſont à ſurmonter le long de la route.

D'après ce journal, et les plans qui l'accompagnent, il parait que les explorateurs se sont rendus, selon les inſtructions qu'ils avaient reçues, au Townſhip et Village de Grenville, sur la Rivière Outaouais, d'où il ſont partis le 26 septembre, et ont paſſés derrière les établissemens les plus au nord, dans une ligne qu'ils ont tracée, et dans une direction à peu près nord-eſt, se dirigeant par fois de côté et autre, ſelon la nature du terrein, par les Townſhips de Grenville, Chatham, Abercrombie, Kilkenny, Kildare, Rawdon, la Seigneurie Daillebout, et le Townſhip de Brandon, &c., jusqu'à ce qu'ils ſoient arrivés ſur les bords du Lac Maſquinongé, dans la Seigneurie de Lanaudière. De là ils ont paſſé par les Townships de Hunterſtown et Caxton, d'où ils ont ſuivi une direction environ ſud-eſt, jusqu'aux Trois-Rivières, et ſont enfin arrivés à Québec le 22 novembre.

Les Commiſſaires ſont bien aiſes de voir la facilité de pouvoir ouvrir un chemin de communication, conformément aux vues de la Législature, à prendre de la Rivière St. Maurice pour aller au Township de Grenville ſur la Rivière Outaouais ; et que le sol, tout le long de la ligne qui a été ſuivie par les explorateurs, et même à une diſtance d'environ quinze milles en gagnant vers le nord-oueſt, jusqu'au ſommet des montagnes, eſt propice à la culture, et par conſéquent avantageux pour y faire des établiſſemens.

Suivant les informations que les commiſſaires ſe ſont procurées, tant par les explorateurs que par d'autres perſonnes, ſurtout des ſauvages, ils croyent devoir ſuggérer la néceſſité d'organiſer une autre expédition l'été prochain, pour conſtater la nature de cet eſpace de terre qui règne par derrière la chaine de montagnes qu'on apperçoit du fleuve St. Laurent, du côté nord-oueſt. Cette expédition devrait monter la Rivière St, Maurice jusqu'à la Rivière Matawa, et de la continuer en gagnant vers l'oueſt, et ſortir, ſoit par la Rivière aux Lièvres. ou par la Rivière de la Petite Nation qui se décharge dans la Rivière Outaouais.

Les

Les Commiſſaires ſoumettent leurs comptes de dépenſe, avec les pièces de juſtificatives, &c. ſous la lettre C. par le quel il parait qu'ils ont en main une balance de £96 16 10, de laquelle il y aura à diſtraire pluſieurs comptes que les commiſſaires n'ont pas encore pu ſe procurer, mais qui ne pourront ſe trouver équivalant à la balance.

Avant de clôre leur rapport, les commiſſaires croyent de leur devoir d'ajouter que M. Adams, ainſi que M. Ingall ont rempli reſpectivent les devoirs qui leur avaient été aſſignés, d'une manière à mériter les plus grands éloges à l'égard de leur aſſiduité, perſévérance, enterpriſe, et talens ; et les commiſſaires, en conſidération des ſervices gratuitement rendus par M. Ingall, l'année dernière, et les ſacrifices qu'il a faits, en donnant encore ſes ſervices gratuitement cette année, (étant chargé d'une aſſez nombreuſe famille,) ont cru devoir lui permettre à ſon retour de l'expédition, une ſomme d'argent égale à ce qu'ils étaient convenus de donner à M. Adams cette année ; et ils ſe flattent que la législature voudra bien approuver cette démarche.

Le tout néanmoins humblement ſoumis.

Québec, 28 février 1831.

T. POTHIER.

Commiſſaire pour l'exploration du pays ſitué entre les Rivières St. Maurice et Outaouais.

[A.]

MEMOIRE pour ſervir de guide au parti nommé pour continuer l'exploration de cette étendue de pays ſitué entre la Rivière St. Maurice et celle des Outaouais, en conformité de l'acte de la Légiſlature Provinciale, 13e. parlement, 3e. ſeſſion.

Les Commiſſaires nommés en vertu de l'acte de la ſeſſion précédente de la légiſlature pour conduire l'exploration du pays ci-deſſus

deffus mentionné, ayant été nommés de nouveau pour effectuer les difpofitions législatives de la dernière feffion, pour la continuation du même fervice, éprouvent une vive fatisfaction de fe trouver en état d'en placer de nouveau l'exécution fous la direction habile de deux des mêmes meffieurs, qui l'année dernière remplirent cette tâche avec beaucoup d'honneur pour eux-mêmes ; le réfultat fatisfaifant de leurs travaux affidus et de leurs obfervations fcientifiques, ont fi pleinement rencontré l'approbation des diverfes branches de la législature, que dans la vue noble et grande d'augmenter le fond ue renfeignemens recueillis par les recherches ainfi commencées, il a été affecté une nouvelle fomme d'argent pour explorer ultérieurement la partie du pays fituée entre la Rivière St. Maurice et celle des Outaouais, dans la vue de s'affurer quelles en font les reffources et de quelles améliorations elle eft fufceptible.

Les Commiffaires ayant été affez heureux que d'obtenir encore l'affiftance précieufe du Lieutenant Ingall, du 15e régiment de Sa Majefté. qui l'année dernière les favorifa gratuitement de fes utiles fervices, et auffi que de pouvoir profiter des talens profeffionnels de M. Adams, arpenteur, à qui ils font fort aifes de confier la pourfuite d'une entreprife qu'il a fi habilement commencée, n'ont que de bien courtes inftructions à communiquer à ces meffieurs, leur expérience du paffé étant fuffifante pour les guider dans la conduite générale du parti et dans tous les petits détails de l'expédition. Meffieurs les explorateurs connaiffent auffi pleinement les objets qu'on attend du réfultat de ce fervice, et ils voudront bien conferver dans leur mémoire les diverfes converfations explicatoires qu'ils ont eues fur le fujet avec les commiffaires. Il ne reftera plus alors que de leur faire fentir l'importance majeure d'établir autant que poffible, les points avantageux que peut pofféder l'étendue de pays à explorer, pour l'établiffement de voies de communication ; les lignes de route les plus directes et les plus faciles qu'elle peut offrir, de même que la grandeur et la nature des obftacles qui s'y rencontreront. La différence comparée entre les facilités de la communication par terre et par eau ainfi offerte fera de quelque imporrtance, et il faudra donner beaucoup d'attention aux avantages naturels du sol cultivable, forêts de bon bois, fites avantageux pour des moulins, fignes marqués de mines, &c. Enfin les indices de quelques reffources provenant des mains fécondes de la nature, doivent-être les points de reconnaiffance à adopter dans l'expofé de

de la direction à préférer dans les communications qui doivent-être ouvertes par la suite. Les divers objets utiles et scientifiques, qui doivent attirer l'attention de messieurs les explorateurs, leur sont trop bien connus, pour qu'il soit besoin que les commissaires leur donnent des directions ou des instructions à cet égard.

Le parti se rendra à Grenville, et de là à travers l'étendue de pays qui est située en arrière des établissemens actuels (entre la Rivière des Outaouais et la Rivière St. Maurice,) jusqu'à ce qu'il soit arrivé aux Trois Rivières, en faisant dans le cours de l'expédition, les excursions latérables, qui lui paraitront les plus profitables pour l'objet en vue.

Les Commissaires auront en soin de voir à ce qu'il soit transporté des approvisionnemens nécessaires pour le parti aux différens postes qui se trouvent épars dans cette partie du pays, et ces dépots joints aux préparatifs qui sont déjà faits pour le départ, font espérer aux Commissaires, que l'expédition pourra se faire sans que les gens qui la composeront soient exposés à aucune difficulté qui ne puisse être levée.

Arrivés aux Trois Rivières, messieurs les explorateurs voudront bien informer les commissaires de leur retour, et ceux-ci déchargeront avec plaisir le parti de travaux, qu'ils se flattent devoir être accomplis d'une manière qui fera honneur aux messieurs les explorateurs, et qui sera en même temps à l'avantage et au service public.

Montréal, 20 septembre 1830.

Signé { T. POTHIER,
P. DE ROCHEBLAVE,
FRS. ANT. LAROCQUE.

Certifié

T. POTHIER.

Pour le Lieut. Ingall, 15e. Régiment,
John Adams, écuyer, arpenteur.

[B.]

[B.]

Les Commiffaires de l'exploration du territoire du St. Maurice, ayant été nommés de nouveau dans l'été de 1830, envoyèrent des inftructions au Lieutenant Ingall, du 15e régiment, et à John Adams, écuyer, arpenteur et architecte, leur enjoignant de monter à Montréal ; à la quelle ville ils arrivèrent le 20e. jour de feptembre. Les gens qui devaient porter les provifions, etc. arrivèrent le lendemain.

Tout étant arrangé finalement, et les meffieurs ayant reçu leurs inftructions, le parti laiffa Montréal pour fe rendre au haut du canal de Grenville, fur la Rivière des Outaouais, duquel point l'expédition devait commencer fes opérations. Ils arrivèrent à Grenville le 25e jour de feptembre, et fe mirent immédiatement à prendre tous les informations qu'il leur fut poffible de fe procurer fur le pays qui joignait immédiatement le village. S'étant affurés qu'une efpèce de chemin de bois allait jufqu'à la maifon de M. Lang fur le lot No. 1, 5e rang de Grenville, le voifinage de cet endroit fut fixé comme le point de départ, et le journal commence à partir du jour fuivant.

Noms des voyageurs employés :—Damas, fils du chef des fauvages de Lorette*, Antoine Lefebvre dit Beauclerc*, Alexis Boifvert*, Ambroife Beaulard, Jacob Collins, John Collins et Benjamin Collins.

, Ces trois hommes formaient partie de l'expédition de 1829.

JOURNAL.

26 Septembre 1830.

Canal de Grenville.

La première partie du jour fut nébuleufe et humide, mais le temps s'éclaircit vers l'après-midi. Nous allâmes examiner les mines de graphite, fituées à environ quatre milles et demi au nord-eft du village de Grenville. Nous fuivimes le chemin qui longe

la

la baie l'espace d'environ un mille et demi, et ensuite nous passâmes par une savanne l'espace d'environ un mille, et nous montâmes sur la rangée des hauteurs, deux milles plus loin ; un demi-mille au delà du sommet des hauteurs est situé la mine. La veine est riche et près de la surface ; elle est enlitée dans une formation syénitique, et elle se trouve associée avec de la malacolithe et du nigrine. La mine quoique riche, ne parait pas avoir été exploitée avec ardeur ni succès, ce qui est dû en grande partie sans doute au manque d'une méthode convenable pour séparer le métal des particules terreuses et rocheuses avec lesquelles il se trouve si intimement mêlé.

La perspective dans les environs est belle et diversifiée de collines et de valons, bien arrosés et etablis en partie.

27 Septembre.

Forte pluie tout le jour.

28 Septembre.

La matinée nébuleuse, mais sans pluie. Nous louâmes une voiture pour transporter notre baggage à la maison de Lang, sur le lot. No. 1, cinquième rang du township de Grenville, qu'on suppose éloignée de six milles environ de la tête du canal, dans une direction presque N. N. Est. Nous traversâmes un pays plan en partie établi. Bon sol et bon bois. A environ quatre milles du village, nous longeâmes le pied d'une montagne, du côté de l'est, laquelle se termine par un précipice de granite ; à sa base il y avait une terrace. Le précipice avait environ soixante pieds de haut, et aucun terrain plus élevé n'en commandait le sommet. Il nous parut admirablement bien adapté pour y construire un fort. Un peu plus loin nous traversâmes la petite rivière Kingham, et nous atteignîmes la terre de Lang à cinq heures du soir. Ici nous posâmes notre premier camp.

29 Septembre.

La nuit fut bien froide, et à 6 heures du matin le thermomètre marquait 4 degrés au dessous du degré de congélation. A 8 heures du matin, nous partimes de notre camp; nous nous enfonçâmes dans le bois, accompagnés de M. Lang, qui peu de temps après

nous montra la ligne de féparation entre Grenville et Chatham. Rendus à ce point nous pourfuivîmes notre route à travers le bois dans une direction nord, 67,45 Eft. A partir du défrichement à aller jufqu'à la ligne, la terre eft de niveau. Bon fol; bois, hètre, érable, bois blanc quelques bouleaux noirs et pruches. Le plan qu'on avait réfolu de fuivre et qu'on fuivit, était d'employer la moitié des gens, fous la conduite de Damas, le fauvage, à planter des piquets, à abattre les arbres et couper un paffage à travers les brouffailles; l'autre moitié des gens était employée à tranfporter le baggage et les inftrumens, tandifque M. Ingall et M. Adams tiraient la chaine, faifant leurs remarques tous les cinq cents pieds, quelquefois plus fouvent, felon que les circonftances le requerraient. Après avoir mefuré une petite diftance, notre ligne courut à la bafe d'une hauteur de roche, mais tout près à notre gauche f'étendaient un terrain uni bien propre pour un chemin. Nous fimes une montée graduelle jusqu'au fommet de la hauteur, et nous marchâmes fur un plateau l'efpace d'environ un mille, et nous entrâmes dans une petite favanne, mais qui n'était pas bien mauvaife, dans laquelle coulait une petite rivière d'une eau très limpide, d'environ douze pieds de large, que nous traverfâmes fur un arbre, près d'un rapide. Bois, principalement fapin, épinette et pruche. M. Lang nous accompagna (nous aidant de fa hache) jufqu'à deux heures, qu'il nous dit adieu, nous laiffant très fatisfait de l'efprit public qu'il avait montré. Le cours d'eau que nous venions de paffer f'appelait la branche oueft de la rivière de l'Eft. Le côté nord-eft de la rivière s'élevait doucement jufqu'à une moyenne hauteur; il eft bien boifé de hètre, de bouleau, d'érable, avec une jeune pouffe de fapin et de pruche; bon fol et fans roches. Nous campâmes pour la nuit fur le bord de la petite rivière dans un bocage de hètre et d'érable, fi net de brouffailles, qu'on aurait dit d'un parc. La foirée fut belle. Thermomètre à fix heures, trente fix; vent d'oueft.

30 Septembre.

Vers le matin le vent fouffla du nord-eft; à fix heures du matin le thermomètre tomba à trente deux degrés. Après le déjeuner nous continuâmes à nous couper un paffage, et nous fimes deux milles huit cents pieds fur un terrain bon et uni, où il n'y avait qu'une légère montée. Nous traverfâmes dans cette étenque un ruiffeau courant au fud-eft; nous marchâmes encore quelque

que temps fur la même efpèce de terrain, jufqu'à une autre légère montée, où la terre devint un peu rocheufe, mais le fol toujours excellent. Bois, hètre, bois blanc, érable et bouleau noir; roc, fyénite. Le terrain devint alors graduellement parfemé de fragmens anguleux de roc fyénitique, et bientôt après nous defcendîmes un peu raidement dans une favanne de cèdre, la defcente étant d'environ vingt pieds. Cette favanne n'était ni longue ni mauvaife, et pour l'affècher parfaitement, il ne faudrait guère qu'abattre le bois et enlever les chablis. Laiffant la favanne, nous montâmes de nouveau parmi le bois franc et fur un terrain planche. Continuant notre ligne à travers ce plateau dans une certaine diftance nous defcendimes graduellement dans un bocage de de pruche qui fe termina par une très petite favanne. Nous l'eûmes bientôt paffée, et nt traverfé une petite côte, nous nous arrêtâmes pour diner dans un fuperbe bocage de hètre fur le bord d'un ruiffeau. Le thermomètre avait monté de vingt degrés, et à midi il marquait cinquante deux. Après diner nous traverfâmes une autre petit ruiffeau et nous montâmes une légere élévation couverte de pruche et d'épinette, et nous arrivâmes à un plateau fur lequel nous fimes trois cents pieds, avec une feule petite defcente de peu de chofe; cela nous mena au pied d'une petite montagne, que nous gravimes, et nous vimes une vafte étendue de bois chablis dans une vallée près de nous à notre droite. Le fol étant bon, mais encombré de cailloux; bois, hètre et érable; cinquante pieds en avant nous commençâmes une légère defcente de trente pieds; bon fol et bon bois. A quatre heures et un quart la pluie tomba avec force, et après avoir fait un quart de mille fur un terrain uni, nous campâmes pour la nuit, un peu après cinq heures. A huit heures le thermomètre marquait cinquante-fix.

1er. Octobre.

Thermomètre à fix heures, quarante-deux. Nous nous mimes en marche à huit heures, et cent pieds au delà de notre camp nous entrâmes dans une petite favanne. La favanne mefura huit cents pieds en travers et elle était traverfée par un petit ruiffeau; bois, pruche, fapin, quelques bouleaux et hètres. Laiffant la favanne nous traversâmes encore un ruiffeau, et nous paffâmes fur un efpace de terrain uni de cinquante pieds; cinquante pieds plus

plus loin, le terrain devint rocheux et un peu inégal, mais le sol était une marne riche, portant de beaux hêtres et érables. Le terrain était plus uni à environ dix verges à notre gauche, et paraissait très bas immédiatement à notre droite en gagnant vers le sud. Poursuivant notre marche une petite distance, nous arrivâmes à une descente un peu rude d'environ cinquante pieds ; le terrain plat à notre gauche devenait un peu savanneux. Du bord d'un roc escarpé de syénite, haut de cinquante pieds, à droite de notre ligne, nous eûmes une belle vue du pays environnant. Son caractère général est d'être montagneux, mais pas en chaîne continue ; au contraire le terrain nous parut formé de petites éminences, ayant des directions diverses, quoique leur plongement général nous parut être vers le sud-est. Les côtés et les sommets de ces éminences étaient couverts de bois franc, et les endroits bas d'épinette, de pruche, etc. A une distance dans le sud le pays prenait une apparence montagneuse. Après avoir pris nos notes, nous mesurâmes une pente douce de deux cents pieds, et nous arrivâmes tout-à-coup à un rocher escarpé de soixante pieds de haut. On pourrait aisément faire un chemin le long de ce précipice, soit au nord soit au sud, et à quelques verges de notre ligne. Après être descendus du rocher, en nous avançant environ trois cents pieds au nord, nous nous arrêtâmes pour dîner, et alors nous nous dirigeâmes vers un éclairci, et nous trouvâmes que c'était un défrichement sur le lot No. 19, 7e. rang, appartenant à M. McMartin. Nous revînmes sur nos pas et nous continuâmes notre route sur le lot 17, qui était sur notre ligne, et nous campâmes pour la nuit, sur le bord d'un défrichement. Cette terre, appartenant à M. Carruther, était située sur une étendue de terrain en forme de bassin, environnée de hauteurs un peu escarpées mais pas bien élevées ; le sommet ayant la même apparance brisée que celles que nous avions déjà passées. Les côtés de ces hauteurs montraient en quelques endroits la face fracturée d'un précipice de syénite. Par endroits l'amphibole disparaissait entièrement et était remplacé par du mica, ce qui changeait le rocher en un granite grossier. Le lit du bassin n'était pas d'un niveau parfait, mais présentait une légère ondulation, et il était traversé, dans une direction méridionale par un petit ruisseau. M. Ingall gravit un des rochers, haut d'environ quatre-vingt pieds, et jouit d'une vue très étendue, au nord et au sud. Le terrain présentait la même forme inégale que nous avions déjà remarquée, mais avec un caractère plus précipiteux et montagneux, vers le nord. Il n'y

n'y aurait aucune difficulté à faire paffer un chemin dans cette partie, en le faifant fuivre la bafe d'aucune de ces petites hauteurs. Le fol de ce lot nous parrut être un fable très léger et très pauvre, mais il portait parmi de jeunes fapins, bouleaux et épinettes, une grande quantité de beaux hètres et érables. Ce fable n'était fans doute qu'un dépot étendu fur la marne, car le fol était beaucoup plus fort dans les parties plus baffes. A huit heures le thermomètre marquait quarante.

2 Octobre.

A fix heures le thermomètre marquait trente-quatre. De grand matin nous eumes la vifite d'un des nouveaux habitans, qui nous informa qu'en pourfuivant notre ligne, nous arriverions bien près d'une ferme appartenant à M. McCallum, et qui nous offrit en même temps de tranfporter par un chemin, les provifions dont nous n'avions pas un befoin immédiat, jufqu'à ce point, éloigné de quatre à cinq milles ; nous acceptâmes cette offre de bon cœur, et nous commimes à Boifvert le foin des provifions. A huit heures nous commençâmes à chainer à travers le défrichement, paffant fur un terrain affez plan, joignant à droite la maffe de rochers que M. Ingall avait gravis la veille au foir ; et nous entrâmes tout de fuite dans le bois. La première partie de notre journée, à partir du défrichement, nous fimes trois cent cinquante pieds dans une favanne de cèdre, et delà montant une petite diftance, nous continuâmes fur un terrain uni l'efpace de cinq cents pieds, et nous arrivâmes au pied d'un rocher efcarpé de quarante pieds de haut. Le bois à partir de ce rocher était du hètre et de l'érable ; bon fol. Pour éviter ce rocher nous fimes un détour de deux cents pieds à droite, et enfuite nous reprimes notre ligne et nous la pourfuivimes l'efpace de huit cents pieds fur un terrain plan et bien boifé. Arrivés de nouveau à un terrain inégal, nous pouffâmes deux cents pieds à gauche pour continuer notre ancienne ligne. Le terrain nous mena par une pente douce, dans la diftance de dix-huit cents pieds, jufqu'à une petite rivière rapide de foixante pieds de large. Nous conftatâmes que c'était la branche principale de la rivière de l'Oueft. Pour traverfer nous abattimes un grand arbre, mais le courant l'emporta auffitôt. Nous defcendimes environ cinquante verges plus bas, et nous en abattimes un autre, qui heureufement atteignit affez loin de l'autre côté pour tenir ferme ; et ayant tranf-

port

porté tous les effets en fûreté nous dinâmes du côté oriental de la rivière. Environ trois cents pieds au deffous de l'endroit où nous avions traverfé, la rivière devient beaucoup plus étroite, et fait une très jolie chute. Au deffous de la chute deux pointes de rocher s'avancent des deux rives opposées jusqu'à vingt ou vingt-cinq pieds l'une de l'autre ; ces rochers feraient de bonnes culées pour un pont. Après diner nous fimes quinze cents pieds fur un terrain marécageux, et enfuite nous fimes une montée graduelle fur un terrain rocheux, et deux cents pieds fur un terrain raide et inégal, qui nous mena au fommet de l'éminence ; et enfuite nous defcendîmes l'efpace de deux cents pieds, et nous tombâmes fur un terrain plat. A quelques verges, à droite ou à gauche, ferpentait une belle vallée, fur laquelle un chemin pourrait paffer ; et le terrain favanneux ne paraiffait pas s'étendre à une grande diftance ni au nord ni au fud. Nous nous avançâmes encore cinq cents pieds, et la nuit arrivant, nous campâmes ; le parti n'ayant pu se faire jour jufqu'à la ferme de McCallum. A fix heures il commença à pleuvoir, et la pluie dura toute la nuit accompagnée de quelques coups de tonnerre. Vers le matin, le vent fe tourna au nord et foufla avec furie ; le thermomètre tomba à quelques degrés au deffous du point de congélation.

3 Octobre.

Temps clair ce matin, gros vent du nord, froid piquant. N'ayant rien pour déjeuner ce jour là, nous nous mîmes à l'ouvrage à fix heures et demie, et nous fimes mille pieds le long d'un côteau dont la pente douce nous mena dans une vallée, dans laquelle nous avançâmes l'efpace de cinq cents pieds, et enfuite fur un terrain inégal l'efpace de cinq cents pieds, la vallée prenant un détour à l'eft. Le fol était bon, et, à en excepter la côte, libre de roches ; bois, hètre et érable. Le roc renfermait plus de fer que de coutume. Nous traversâmes une étroite favanne et nous nous trouvâmes fur une defcente douce ; un beau lac à notre droite. Bon bois, mais terrain rocheux. Quelques petits brouillards de neige dans la matinée. Remarquant que la vue était plus claire vers la gauche nous avançâmes quelques verges dans cette direction et nous nous trouvâmes dans un défrichement, que nous apprimes appartenir à M. McGiblon, et le lot fuivant au fud appartenant à M. McCallum, tous deux dans le douzième rang de

Chatham

Chatham. Nous avions été ſur le ſommet d'une éminence élevée et raide, bien défrichée juſqu'au haut, et commandant une belle et vaſte vue. Au nord et au nord-eſt le terrain conſervait encore le même caractère d'inégalité; mais au ſud il était plus bas, et nous pouvions, du haut d'une éminence diſtinguer clairement les hauteurs qui ſont au ſud de la Rivière Outaouais. Au devant de nous s'étendait une immenſe vallée, mais elle ſuivait une direction plus ſeptentrionale que la ligne que nous voulions ſuivre; cependant, avant de nous décider tout-à-fait, nous primes la réſolution de gagner le ſommet d'une montagne qui nous parut être environ trois milles en avant, et ſur laquelle notre ligne paſſait. Nous ordonnâmes à nos gens de camper ſur la terre de M'Callum, pendant que nous irions à la Montagne, emmenant avec nous le ſauvage, et accompagnés de McAllum et de Giblon. Nous fûmes environ une demie lieue ſur un terrain plan, et nous arrivâmes sur les bords d'une petite rivière, que nous paſſâmes en abattant un arbre, et enſuite nous montâmes graduellement une éminence rocheuſe. Arrivés au ſommet, nous réſolûmes de continuer notre ligne le long du côté ſud de l'éminence, et nous marquâmes un grand pin comme notre point de départ; ſur cette éminence nous vimes deux ou trois pins blancs. Après cela nous retournâmes à notre camp. Le ſol de cette ferme était léger mais bon, et repoſait ſur un lit de calcaire primitif, abondant en carbure de fer. Les nouveaux colons vivent aſſez bien ſur ces terres, quoiqu'elles fuſſent ſans contredit les plus montagneuſes et les plus rocheuſes que nous euſſions encore rencontrées jusque là. Le ſeul chemin qu'ils ont, eſt dans un ſi miſérable état, que notre homme fut obligé de ſe procurer deux autres bœufs et une voiture pour tranſporter les proviſions que nous avions envoyées par le chemin, afin de pouvoir arriver chez M'Callum avant la nuit. Ces deux fermes étaient les deux établiſſemens le plus au nord, dans Chatham.

4 Octobre.

Il fit un grand froid toute la nuit, avec un gros vent du nord-est. A six heures le thermomètre marquant 29 degrés. Nous partimes à huit heures, et nons nous dirigeâmes vers l'arbe que nous avions marqué la veille au soir, et qui était situé dans le Township de Wentworth, non loin de la ligne de Chatham. La petite rivière sur laquelle nous avions jeté un arbre, la veille, était une seconde branche de la rivière de l'ouest, et elle poursuit sa course rapide et sinueuse au milieu de monticules bien boisés

boisés de hètre, de pruche, de bouleau noir et d'érable. La pierre à chaux (Spath calcaire,) s'étendait plus à l'est de notre ligne; on en fait un grand usage pour de la chaux et on dit qu'elle en fait de bien bonne. D'après toutes les apparences, nous serions portés à regarder ces hauteurs syénitiqnes comme les limites les plus septentrionales de la formation calcaire. Cette partie du pays est couverte de fragmens anguleux de rochers, quelquefois de syénite et d'autres fois de carbure de chaux. Sous ces fragmens on trouve un bon sol profond.

Nous atteignimes notre pin à midi et-demi, et nous dinâmes sur le bord d'un ruisseau. Nous fimes ensuite mille pieds sur un terrain assez plan le long d'un petit lac d'environ trois cents pieds de large. Nous passâmes à l'extrémité nord du lac, nous fimes deux cent cinquante pieds dans une savanne de cèdre, et nous arrivâmes à un beau terrain uni, de 800 pieds d'étendue, couvert de hètre, de bouleau et d'érable. Sol, une bonne marne. Ici nous passâmes un petit ruisseau, et nous fimes une montée graduelle de cinq cents pieds sur un bon terrain, bien boisé, et nous arrivâmes à une ligne d'arpenteur, que nous suivimes l'espace de près de trois quarts de mille, dans une direction sud-est, et nous arrivâmes sur les bords d'un lac. Nous retournâmes à notre propre ligne, et nous campâmes dans un bocage de hètre, pour la nuit. Il avait fait un vent orageux tout le jour et nous passâmes par de vastes chablis. Vers le soir le vent tomba, et le thermomètre à huit heures marquait cinquante deux.

5 Octobre.

Temps calme et serein le matin; thermomètre à six heures, quarante-huit. A huit heures nous commençâmes à chainer et nous passâmes sur quinze cents pieds de terrain planche et couvert de bois franc, et nous arrivâmes à une petite descente. Parmi les arbres nous remarquâmes quelques noyers. Nous traversâmes un chemin de bois et nous continuâmes à descendre quelques centaines de pieds par une pente graduelle parmi du hètre, de l'érable, du bouleau noir et de la pruche, jusqu'à une vallée de cèdre et de pruche. Après cette vallée nous montâmes par une acclivité raide l'espace de trois cents pieds, et nous fimes cinq cents pieds le long d'un plateau de bon sol, portant du bois franc. Nous descendimes encore deux cents pieds par une déclivité assez graduelle jusqu'à une petite vallée de bois franc qui se termina par une savanne, que nous laissâmes après y avoir fait quelques centaines de pieds, ayant apperçu une bande de terre sèche à trois cents cinquante pieds à notre gauche. Arrivés sur cette bande de terre nous choisimes un bocage épais pour y asseoir notre camp; et tandis qu'une partie de notre monde montait nos provisions, nous continuâmes à couper un chemin à travers une épaisse forêt, et sur un terrain raboteux; à cinq heures

et

et un quart nous retournâmes à notre camp. La forme inégale du terrain nous rappela plusieurs des parties de l'ouest d'Angleterre. Au nord et au nord-ouest de la hauteur sur laquelle nous étions campés, il y avait une belle vallée de bois franc gagnant en serpentant dans une direction sud vers notre ligne, et montant graduellement vers le nord-est jusqu'à ce qu'elle eût joint notre ligne, quelques centaines de pas en avant de notre camp. Nous remarquâmes que presque toutes les rangées de hauteurs que nous avions rencontrées avaient une direction générale vers le nord-est. Un peu de pluie ce jour là. Thermomètre à huit heures, trente trois.

6 Octobre.

La nuit dernière fut froide. Thermomètre à 6 heures, trois degrés au-dessous du degré de congélation. Nous décampâmes à huit heures moins un quart. Après avoir chainé deux mille trois cents pieds de terrain inégal, (bois d'une qualité moyenne,) nous passâmes à gauche d'un petit lac. Parmi les bruyères nous remarquâmes quelques-unes de l'espèce curieuse que les Canadiens appellent bois de plomb. La terre s'améliora après que nous eumes passé le lac de quelques centaines de pieds, au bout duquel nous entrâmes sur un bon terrain planche portant du hètre, du bouleau, de l'érable et du sapin ; quatre cents pieds au delà de ce plateau nous passâmes une petite rivière, et nous entrâmes dans un défrichement, mais sans habitans. Le propriétaire de ce terrain avait défriché le côté d'une montagne très escarpée, et dont le sommet commandait une vue très étendue au sud jusqu'à la hauteur qui est dans le voisinage du lac des deux Montagnes. Le roc était en cet endroit un quartz blanc pur, contenant de petits cristaux de mine de fer noir commun. Au pied de cette montagne, vers l'est il y avait un petit lac. Notre ligne courut neuf cents pieds le long de la pente raide de cette montagne, et cinq cents pieds sur son sommet ; de là par une falaise de gros granite syénitique, haute de vingt cinq pieds. Bois, hètre, érable et pruche. Nos gens transportèrent le bagage le long du plateau entre le lac et la montagne, jusqu'à ce que par une montée graduelle, ils fussent tombés dans notre ligne. Nous mesurâmes ensuite huit cents pieds de terrain inégal et rocheux, ayant une montée graduelle et épaissement boisé de hètre et d'érable ; après avoir fait quelques centaines de pieds sur le sommet de cette hauteur, nous arrivâmes à une ligne d'arpenteur que nous suivimes l'espace de trois cents cinquante pieds, et nous vimes une borne indiquant la seconde concession de l'angle. Nous revinmes ensuite à notre propre ligne et nous chainâmes trois cents pieds sur un terrain plan, et nous campâmes pour la nuit. Bois, hètre, bouleau et érable. Sol, une forte marne argileuse. Thermomètre à huit heures, trente trois.

7 Octobre.

Froid piquant le matin, thermomètre à six heures, trente. Nous partimes à sept heures, et nous chainâmes six cents pieds sur un terrain plan, jusqu'au bord d'un lac courant est et ouest. Deux hommes traversèrent le bagage sur un radeau, tandis que le restant du parti fit le tour de l'extrémité orientale du lac, en traversant la décharge qui était étroite. Du côté opposé du lac, il y avait un défrichement appartenant à M. Good. Nous chainâmes un mille sur un terrain plan, couvert de bois franc, et nous tombâmes dans un autre défrichement appartenant à M. M. Foyle. Sur cette ferme nous remarquâmes de nouveau la pierre calcaire contenant du graphite (mine de plomb,) et parmi le bois quelques beaux ormes. Dans les environs de cette terre, il y a un grand nombre de lacs où la truite abonde. Nous passâmes ensuite quatre cents cinquante pieds de terrain un peu rabotteux, et cinquante pieds de savanne ; ensuite un beau terrain plan, cinq cents pieds, et nous descendimes dans une petite vallée de hètre et d'érable. Ce fut l'endroit que nous fixâmes pour camper, y voyant de l'eau tout près. Nous travaillâmes jusqu'au soir et nous revinmes au camp. Belle soirée. Thermomètre à huit heures, trente quatre degrés.

8 Octobre.

Thermomètre à six heures, trente-six, Nous décampâmes à sept heures et nous chainâmes quinze cents pieds de terrain uni, ensuite nous passâmes une vallée humide de dix-huit pieds de large, et ensuite le long d'un terrain planche, douze cents pieds et plus. Bois, dans toute cette distance, hètre et érable, avec quelques pruches et sapins, Deux cents pieds de plus nous conduisirent dans une savanne de pruche que nous traversâmes l'espace de mille pieds, et ensuite nous montâmes trois cents pieds sur un bon terrain. La savanne n'était nullement d'une mauvaise qualité. Après avoir passé la dernière montée nous descendimes graduellement jusqu'aux bords d'un beau lac. Après diner nous fimes le tour de l'extrémité sud-est du lac, et nous continuâmes à suivre notre ligne. Les premiers cinquante pieds à partir du lac étaient rudes et raides ; mais l'espace de deux mille cinq cents pieds ensuite, le terrain était planche ; le sol, une belle marne recouverte d'une couche végétale bien épaisse ; et le bois presque tout hètre et érable. Nous donnâmes à ce beau lac le nom de Richardson, pour payer un compliment à l'Honorable John Richardson. Nous campâmes près du lac pour la nuit, à notre heure ordinaire, cinq heures.

9 Octobre.

Thermomètre à six heures, quarante. Nous nous mimes en marche à

à sept heures, et nous chainâmes trois cent soixante pieds de terrain plan, portant du hètre et de l'érable, entremelés de quelques pruches et épinettes ; nous fimes ensuite une descente graduelle de cent pieds jusqu'à une savanne qui était traversée par un ruisseau, et nous mesurâmes quatre cent cinquante pieds à travers cette savanne. A partir ensuite du bord de cette savanne nous mesurâmes en montant deux cent cinquante pieds, et ensuite nous avançâmes sur un terrain plan, l'espace de mille pieds. Bois, hètre, bouleau noir, pruche, sapin beaumier et érable. Encore un millier de pieds sur un terrain assez uni nous conduisit à une savanne de cèdre, de huit cents pieds de large, et comme presque toutes les savannes que nous avions passées susceptible d'être asséchée avec facilité. Le bois était cèdre, larix, sapin beaumier et pruche ; à l'extrémité occidentale il y avait une petite prairie de castors. Nous fimes ensuite douze cents pieds sur un terrain uni boisé de bois franc. Bon sol, mais parsemé de cailloux et de fragmens de rochers anguleux ; (syénite contenant du fer et un peu d'amphibole.) Après diner nous traversâmes un morceau de terrain humide de cent pieds, et nous fimes une montée douce de trois cents pieds ; ensuite deux mille pieds sur un bon terrain et assez plan ; bois, hêtre, bouleau, érable, épinette et sapin beaumier. Nous traversâmes ensuite onze cents pieds de très bonne terre et très planne, à l'exception d'une petite descente, et couverte de grands hètres et érables ; là nous campâmes pour la nuit. Thermomètre à huit heures, quarante-quatre degrés.

10 Octobre.

Thermomètre à six heures, quarante-quatre degrés. Nous partimes à huit heures, et nous mesurâmes trois cent cinquante pieds de terrain plan, et quinze cents de terrain inégal, épaissement boisé de hètre et d'érable. Nous passâmes ensuite sur cinq cents pieds de terrain plat ; bois, pruche, épinette et sapin beaumier ; et cela nous mena sur les bords d'un lac courant est et ouest. Du côté du nord une petite rivière se déchargeait dans le lac. Sur le rivage occidental nous vimes le roc calcaire (spath calcaire) formation contenant du carbure de fer. Il paraissait former le lit du lac. Les rivages du lac s'élèvent en hauteurs brisées d'une apparance pittoresque, bien boisées de hètre et d'érable, entremelés de petite talles de bois noir. Les rivages étaient par endroits découpés en baies profondes. Nous fimes le tour de l'extrémité occidentale du lac, et nous traversâmes la décharge sur un arbre tombé. Cette décharge forme d'abord un petit étang, et puis se retrécit ; le bois était de l'érable et du hètre. Nous fimes cent pieds le long d'une montagne, et ensuite dix-huit cents pieds sur un plateau de belle terre, et cinq cents pieds le long d'une autre montagne ; bois, hètre et érable. A une très petite distance, au pied de la montagne, la terre était tout-à-fait planne,

et cette belle vallée de bois dur nous parut, en regardant en arrière, s'étendre à une distance considérable, inclinant du côté de notre ligne, et la joignant évidemment non loin de l'endroit où nous avions campé la nuit précédente. Trois cent cinquante pieds de plus, avec une pente douce, nous conduisirent à une petite acclivité que nous montâmes. Ayant trouvé de l'eau à la main, nous nous mîmes à diner, et nous traversâmes ensuite un chablis de neuf cents pieds, terrain parfaitement plan. Ce terrible effet de quelque tourbillon de vent nous parut être récent, et s'étendait à une distance considérable en remontant une montagne escarpée ; à peine dans tout cet espace restait-il un seul arbre debout. Il nous en couta beaucoup de travail, sans compter les chûtes et les déchirures, pour passer parmi tous ces arbres tombés. Le terrain continua d'être de niveau l'espace de deux cents pieds; bois, hètre, érable et quelques frènes et ormes ; bon sol. Nous courumes ensuite le long d'une montagne l'espace de quinze cents pieds ; terrain rudé et rocheux ; bois, bouleau principalement. Nous campâmes ici. Thermomètre à huit heures, trente-sept.

11 Octobre.

Thermometre à six heures, trente trois. Nous commençâmes notre journée, à sept heures, par monter graduellement cinquante pieds ; le terrain devint ensuite raboteux et nous conduisit à une montagne de roche escarpée. Nous descendimes cinquante pieds dans une vallée, et nous passâmes sur dix-huit cents pieds de terre d'une qualité moyenne, jusqu'aux rivages d'un lac courant nord et sud ; la décharge à l'extrémité sud. Le bois était mêlé autour de ce lac, mais il consistait principalement de hètre, de frêne et d'orme. Nous fimes le tour de l'extrémité sud du lac, et ensuite nous continuâmes notre ligne quelques degrés plus au sud, parceque le pays au nord nous parut être rocheux et montagneux. Après avoir traversé deux cent cinquante pieds de terrain uni nous descendimes par un peu rapide, cent cinquante pieds, dans une vallée de huit cents pieds de large ; sol bon, mais rocheux ; bois, hêtre, bouleau noir, érable et sapin beaumier. Les deux cents derniers pieds de la vallée étaient un terrain humide. Nous montâmes ensuite très graduellement l'espace de trois cents pieds, à travers un bocage de hètre, et nous fimes mille pieds sur un terrain assez plan et assez bon, à l'exception de deux ravins. Huit cents pieds de terrain plan nous conduisirent à l'extrémité d'un précipice formé de beau syénite granitique, de quatre-vingts pieds de haut. Nos gens se servirent de morceaux de ce roc pour aiguiser leurs haches. Nous tournâmes un peu au sud et nous trouvâmes une descente facile de cent pieds de longueur, qui nous conduisit à une savanne de trois cent cinquante pieds de large. Nous laissâmes la savanne pour une montée graduelle de cent cinquante pieds, à

travers

travers une jeune hêtrière, et nous descendîmes encore cinq cents pieds, jusqu'à une petite vallée, où trouvant quelques étangs d'eau de pluie, nous campâmes pour la nuit. Thermomètre à huit heures, trente-neuf.

12 Octobre.

Thermomètre à six heures, trente-trois degrés. Nous nous mîmes en marche à sept heures, et nous traversâmes mille pieds de terrain de la même espace que celui que nous avions exploré hier l'après-midi. Nous remarquâmes dans les cailloux de gros granite, qui gisaient épars, quelques beaux cristaux de spath vitreux. Après avoir traversé cinq cents pieds de terrain bas, arrosé par un petit ruisseau, et couvert de grands arbres de pruche, nous arrivâmes à un terrain plat mais rocheux, portant du hêtre et de l'érable, qui après que nous eûmes mesuré sept cent cinquante pieds, se termina par une savanne de deux cent cinquante pieds de large. Nous passâmes ensuite sur deux mille cinq cents pieds de bonne terre planne, un peu rocheuse par endroits ; bois, hêtre et érable. Après quoi nous entrâmes dans une savanne de trois cent cinquante pieds, pas mauvaise. Cent pieds de plus de montée et un chablis, nous menèrent à un terrain plan, qui continua d'avoir le même caractère l'espace de sept cents pieds, à l'exception d'une très petite montée graduelle ; bois, hêtre et érable. Nous tombâmes alors dans une prairie naturelle couverte de foin sec, sur les rivages d'un petit lac. Le feu avait passé dans cette partie du pays. La prairie mesurait cinq cents pieds de large, à aller jusqu'aux bords marécageux du lac. Pour éviter le lac, nous montâmes sept cents pieds au nord, et nous continuâmes sept cents pieds sur notre ligne, près du bord de l'eau, et nous passâmes plusieurs anciens camps sauvages. Nous traversâmes ensuite une savanne, deux cent cinquante pieds, quatre cent cinquante pieds, terrain plan et sec, et deux cent cinquante pieds par une pente rude et escarpée, dans une vallée. Laissant la vallée, nous traversâmes une aulnaie, huit cents pieds, arrosée par trois ruisseaux ; vint ensuite une côte rude, deux cents pieds. Environ trente pieds au nord était une petite vallée, où l'on pourrait ouvrir un chemin pour éviter les terrains rudes et inégaux. Deux cent cinquante pieds dans un terrain bas, et mille pieds de montée graduelle, nous conduisirent au sommet d'une montagne. De cette élévation nous pumes tracer la direction sinueuse de la vallée

lée ci-dessus mentionnée, et qui était près de nous au nord ; bois, hètre et érable, avec quelques pruches et bouleaux. Nous campâmes sur cette montagne pour la nuit. Thermomètre à huit heures, quarante-six.

13 Octobre.

Thermomètre à six heures, trente-cinq degrés. Nous commençâmes notre marche à sept heures sur un terrain rude l'espace de trois milles sept cent quatre-vingt pieds, le sol était une bonne marne ; bois, hètre et érable. Quinze cents pieds de plus de belle terre, planne et bien boisée, nous conduisirent à un défrichement. La vue qui s'offrit à nous était magnifique ; devant nous se deployait une grande vallée, environnée de hautes montagnes, brisées en formes diverses ; environ un mille au nord-ouest le pays paraissait rude et inégal, les montagnes se terminant en précipices de roche ; cependant leurs sommets et leurs flancs moins escarpés étaient épaissement boisés de bois franc. Nous vimes quelques canadiens qui nous informèrent que nous arrivions à la rivière du nord, et que nous étions rendus au derniers établissemens de cette rivière ; quelques-uns des gens nous dirent aussi que le lieu s'appelait Seigneurie Dumont ; tandisque d'autres l'appellemt Abercrombie. En cet endroit la rivière a environ cent pieds de large. Nous regardâmes comme une circonstance heureuse pour nous d'avoir atteint la rivière en cet endroit, car au nord le terrain parraissait si montagneux et si rude, que probablement nous aurions battu bien du pays avant de trouver un endroit ou passer à gué. Nous dinâmes du côté oriental de la rivière, et nous traversâmes six cents pieds de défrichement, et ensuite nous entrâmes dans une pruchière et cédrière, car on ne pouvait pas l'appeler savanne, et nous chainâmes dix-sept cents pieds de plus, après quoi nous campâmes pour la nuit pendant un fort orage de pluie et de vent, qui continua sans interruption toute la nuit. A huit heures le thermomètre était à 58.

14 Octobre:

Thermomètre à six heures, cinquante. Vers le matin, le vent s'était appaisé et il tombait une pluie régulière, qui dura tout le [illegible] et nous ne crumes pas à propos de courir le risque de [illegible] nos provisions, en conséquence nous résolumes de ne point

point nous mettre en marche ce jour là. A dix heures une tempête affreuſe de vent, venant du nord-oueſt paſſa au deſſus de nous, et continua par raffales juſqu'à onze heures ; alors le ciel s'éclaircit et les étoiles brillèrent avec beaucoup d'éclat.

15 Octobre.

Thermomètre à ſix heures, quarante-ſix. Le matin le temps était nébuleux, et il tomba pluſieurs ondées de pluie. A 9 heures le temps s'éclaircit, mais peu de temps après, il ſe recouvrit de nouveau et nous eumes pluſieurs fortes ondées ; à 11 heures la pluie ceſſa, et laſſés d'attendre un changement décidé, nous primes la réſolution d'avancer, en commandant à nos gens de garder la farine au tant que poſſible, de l'humidité. A quelques verges de notre camp nous tombâmes dans un ancien ſentier ſauvage, qui allait dans notre direction ; nous en profitâmes et nous le ſuivimes l'eſpace de deux milles et demi ; le ſentier nous conduiſit ſur un terrain plan et aſſez bon, juſqu'aux bords d'un beau lac, contenant quatre ou cinq jolies petites îles ; le bois sur les bords du lac au nord et à l'oueſt était principalement pruche, épinette et ſapin beaumier ; mais les hauteurs étaient couvertes de bois franc. En arrivant au lac nous eſſuyâmes un violent orage de tonnerre, et le ſoleil n'ayant qu'une demi-heure de haut, nous campâmes pour la nuit. Thermomètre à huit heures, trente-neuf. Grêle et pluie toute la nuit.

16 Octobre,

Thermomètre à ſix heures, quarante deux. Temps couvert le matin. A ſept heures et demie il s'éleva un gros vent du nord-oueſt, qui emporta les nuages, et nous nous mîmes en route. Nous commençâmes par faire le tour de l'extrémité ſud-eſt du lac, juſqu'à ce que nous fumes arrivés du côté opposé à celui où les gens avaient nettoyé le bord de l'eau. A ce bout du lac le terrain eſt de niveau. Laiſſant le lac, nous rencontrâmes d'abord cinq cents pieds de montée raide et rocheuſe, et enſuite cinq cents de terrain aſſez plan ; bois, hêtre et érable. Nous apperçûmes un autre lac près de nous à droite, et nous ne ſavions trop ſi notre ligne ne l'atteindrait pas ; mais après avoir chainé cinq cents pieds de plus, par une deſcente graduelle, nous nous trouvâmes au N. N. Oueſt d'icelui. Ce lac était long et étroit. Les

cinq

cinq cents pieds suivants étaient de terrain plan ; encombré d'un grand nombre d'arbres tombés ; ceux qui étaient debout étaient d'épinette, de cèdre de beaume et de quelques pins. Deux cents pieds de plus sur une petite montagne, et trois cents cinquante pieds sur un terrain plan, nous menèrent au pied d'une raide acclivité, cent cinquante pieds jusqu'au sommet ; comme d'ordinaire une petite vallée d'un côté, montant graduellement autour de la hauteur. Nous avançâmes ensuite cinq cents pieds sur un terrain rude, jusqu'au sommet de la montagne, et cinq cents pieds de terrain uni. Ensuite une descente graduelle jusqu'au bord d'un précipice de trente pieds de haut. Avant de descendre dans la vallée, au pied du précipice, et qui était la continuation de celle que nous avions traversée auparavant, nous primes le temps de jouir de la vue étendue que nous avions du pays, plusieurs milles au nord et au nord-est. Les côtés et les sommets des hauteurs paraissaient couverts de bois franc, avec quelques taches de bois noir ça et là dans les vallées. Les hauteurs étaient brisées, mais elles paraissaient avoir beaucoup perdu de cette apparence rude et montagneuse, que nous avions remarquée avant d'arriver à la rivière du nord. Etant allés quelques verges à droite, nous trouvâmes une descente praticable pour parvenir à la vallée, et nous continuâmes sur un terrain plan l'espace de trois cent cinquante pieds ; bois, hêtre et érable. Nous fimes une descente graduelle de cent pieds et ensuite une montée graduelle de quatre cents pieds. Six cents pieds de terrain plan à travers un bocage de pruche, d'épinette, de sapin beaumier et de hètre, nous menèrent à une savanne de sept cents pieds de long, traversée d'un ruisseau. Nous montâmes ensuite graduellement l'espace de cent pieds ; bois, pruche et cèdre. Trois cent cinquante pieds de plus sur un terrain très rude, nous conduisirent à un placage d'arpenteur. Nous constatâmes que c'était la ligne du township de Kilkenny, et nous campâmes près de la borne pour la nuit. Nous suivimes la ligne vers le nord pour une certaine distance, mais le terrain était extrêmement rude, et le feu y avait passé par endroits. Thermomètre à huit heures, trente-deux degrés.

17 Octobre.

Thermomètre à six heures, trente-deux. Temps beau et froid le matin. Notre objet était alors de descendre la ligne, et de nous rendre aux habitations que nous savions exister entre le sixième

ième et le feptième rang, ou le fixième ou le cinquième rang, afin de prendre les provifions qu'on était convenu d'envoyer à la maifon de Fall, dans New-Glafgow. Nous partimes à fept heures et nous defcendimes la ligne du townfhip jufqu'à un petit lac. Nous gagnâmes alors au nord-eft et nous tombâmes bientôt fur un autre lac; nous defcendimes encore entre les deux, et traverfant la décharge, nous continuâmes à defcendre jufqu'à la terre de M. J. Frafer, fur le lot vingt-fept, fixième rang. Laiffant nos provifions et nos inftrumens entre les mains de M. Frafer, nous nous rendimes à la maifon de M. Fall dans New-Glafgow, éloignée de fix milles; ne trouvant pas nos provifions déposées chez lui, nous defcendimes trois milles plus bas, aux moulins de M. Lloyd, qui nous reçut et nous traita avec beaucoup d'hofpitalité. Ces moulins font fitués fur la Rivière Achigan.

18 Octobre.

Ce matin les provifions arrivèrent, et nous étant procuré une voiture pour les tranfporter jufqu'au bout du chemin, nous partimes à deux heures pour retourner à Kilkenny, tout le parti étant très flatté de la bonté et des attentions que M. Lloyd nous avait montrées. Nous tranfportâmes nos provifions à travers le bois à partir du bout du chemin, et nous arrivâmes au défrichement de Fraser, à cinq heures et un quart, et nous campâmes au bord du bois.

19 Octobre.

Orages de vent et de pluie toute la nuit et qui continuèrent tout la journée. Pendant que nos gens raccommodaient leurs vêtemens déchirés, nous nous rendimes à travers le bois jufqu'au Lac Achigan, étendue d'eau d'une beauté remarquable; les rivages pittorefques et bien boifés; du côté du fud il y a quelques pins rouges. Ce lac eft renommé parmi les nouveaux habitans de New-Glafgow et de Kilkenny pour la belle truite qui y abonde. Il eft fitué au nord du dernier établiffement de ce townfhip. Les terres qui l'environnent font des réferves du clergé, à l'exception d'environ fix cents acres. Le bois que nous apperçumes en approchant du lac était, hètre, bouleau noir, érable, bois de fer, bois blanc, pruche, fapin beaumier et pin blanc. Le foir nous retournâmes au camp éloigné de deux milles.

 20 Octobre.

20 Octobre.

Il plut tout ce jour. Nous reçumes des lettres, &c. par exprès, des commissaires. Nous employâmes la journée à mettre la farine et lard dans des sacs, et à tout préparer pour notre départ.

21 Octobre.

La pluie continua sans interruption toute la nuit, mais au point du jour le vent tourna au nord-ouest et souffla très fort. Thermomètre trente-trois degrés. Après déjeuner nous nous mimes en marche pour atteindre la ligne entre le septième et huitième rang, attendu que ce jour que nous avions résolu de suivre cette route et de profiter des anciens placages. Nous joignimes la Rivière Achigan environ un demi-mille au dessous du lac, et nous la traversâmes sur un arbre ; nous n'avions fait qu'une petite distance que nous arrivâmes encore sur cette même rivière ; nous abattimes un autre arbre et nous la traversâmes de nouveau, et nous nous avançâmes quelques verges de distance, lorsqu'à notre grande surprise nous arrivâmes pour la troisième fois à la même rivière, qui avait fait un détour tout-à-fait singulier. Nous traversâmes ce coude à gué, vû qu'il était peu profond. Comme la nuit approchait nous campâmes sur le rivage nord-est. Le pays que nous avions parcouru ce jour-là était généralement plan, le sol une forte marne argileuse, et de beau bois franc. Il faudrait aller un peu plus au nord ou au sud pour éviter de traverser la rivière trois fois. La largeur moyenne de la rivière, est quatre-vingts pieds. Thermomètre à huit heures, trente-sept.

22 Octobre.

Thermomètre à six heures, trente-et-un. Nous partimes à sept heures et demie et nous continuâmes à suivre la ligne entre le septième et le huitième rang. Nous montâmes d'abord une montagne rude et rocheuse, vallée de bois franc à environ cent verges à gauche. En arrivant à la borne qui sépare le lot vingt-deux, nous trouvâmes le terrain plan, et épaissement boissé de bois franc. En marchant au sud environ cent verges, nous eumes un point de vue superbe et étendu sur des rangées de hauteurs escarpées, qui paraissaient courir parrallèlement à notre ligne environ trois à quatre mille au sud-est. La vallée située dans

dans l'intervalle était un terrain plan et boisé de bois franc. Nous continuâmes le long d'une vallée, après une petite descente en partant de la hauteur où nous étions, jusqu'a ce que nous fumes arrivés au lot No. vingt, et ensuite nous montâmes une petite acclivité, un peu rocheuse. Nous passâmes ensuite sur un terrain rude, mais assez plan, la rudesse étant en grande partie occasionné par le grand nombre de cailloux épars ça et là. Nous trouvâmes la même espèce de terre, bois mêlé, jusqu'au lot No. 19; ensuite la terre devint plus planne jusqu'au lot No. 18. Les nouveaux habitans regardent chacun de ces lots comme mesurant environ un tiers de mille de largeur. A une petite distance au delà de la borne nous traversâmes une rivière, et nous montâmes très graduellement une montagne, jusqu'au lot 17; bois mêlé. Nous trouvant au pied d'une belle vallée de bois franc, à une petite distance à notre droite, laquelle nous mena de nouveau à la ligne près du lot No. 16. La montagne était rocheuse et escarpée. Cinquante pieds de montée nous menèrent à la borne qui divise le lot No. 16 du lot No. 17. Nous fimes quelques acres le long du sommet de cette petite hauteur; et nous dinâmes dans une pruchière. Après diner nous entrâmes dans une savanne de trois acres de large, et ensuite nous eumes une petite montée, un peu rude et rocheuse; bois, pruche, épinette, sapin beaumier, hètre et érable. Nous atteignimes la borne quatorzième, ayant manqué la quinzième. Il plut et venta avec une grande violence toute l'après-midi et toute la soirée. Le caractère général du pays que nous avions parcouru ce jour là était d'être rude et rocheux; mais le sol était ferme et le bois grand, et le terrain bien arrosé. A une distance le pays paraissait montagneux et inégal, mais lorsqu'on approchait il perdait beaucoup de ce caractère, vû que les hauteurs avaient ordinairement une montée facile, et invariablement une vallée à leurs pieds, soit au nord soit au sud. Nous campâmes sur le bord d'une petite rivière. Pluie toute la nuit.

23 Octobre.

Thermomètre à six heures, trente-trois. Ce jour là à trois heures du matin, il s'éleva un gros vent du nord-ouest, et quelques arbres furent renversés dans le voisinage de notre camp. Nous nous mimes en marche à sept heures et demie et nous traversâmes une pruchière, et nous traversâmes de nouveau la petite

tite rivière qui passait derrière notre camp. Nous continuâmes à avancer sur un pays plan, bois mêlé jusqu'au lot No. treize. Cette étendue de terrain plan continua encore quelques acres et se termina en une petite vallée, couverte de hètre et d'érable, bornée par une hauteur s'élevant un peu raidement jusqu'à soixante pieds. Nous continuâmes le long du sommet plan de cette hauteur quelques verges au de là de la douzième borne, après quoi nous descendimes graduellement, et nous arrivâmes à l'extrémité sud-est d'un petit lac ou étang, dont la décharge était une rivière très petite mais profonde et qu'il nous fallut traverser sur un arbre. Les bords du lac étaient bas; bois, pin, pruche, épinette, et sapin beaumier. Nous montâmes graduellement quatre cents pieds parmi du pin et du cèdre; les cinquante premiers pieds furent un peu raides. Cela nous mena au bord d'un précipice de vingt pieds de haut; c'était le commencement du lot No. onze. En avançant le long d'une vallée une petite distance, au sud-est, on éviterait ce précipice et cette rivière. Au pied du précipice commençait une belle vallée de bois franc que nous traversâmes l'espace de plusieurs centaines de pieds, et ensuite nous entrâmes dans une forêt de pruche et de cèdre sur les bords d'un autre petit lac ou étang; près de nous à gauche, cette forêt ou savanne de pruche, (car elle n'est rien autre chose de mieux,) continuait jusqu'au lot No. dix, et elle est beaucoup encombrée de chablis. En entrant sur le lot No. dix, nous passâmes sur un terrain plan, jusqu'au No. neuf. Bois, principalement bouleau et pruche, avec quelques hètres et épinettes. Le vent avait augmenté de force, et soufflait par violentes raffales, et les arbres tombaient autour de nous, ce qui nous tenait sur le qui vive, Après avoir passé sur des terrains bas et humides, nous entrâmes dans le bois franc et nous commençâmes à monter une hauteur, passant la huitième borne. La hauteur n'était ni haute ni escarpée, et nous en suivimes le plat sommet jusqu'au lot No. sept. Le sol, belle marne légère; bois, hètre, bouleau et érable; en entrant dans le septième lot, nous fimes une descente rapide qui nous conduisit à un plateau de deux cents pieds de large; une belle vallée de bois franc faisant un détour vers le commencement du huitième lot, où nous avions commencé à monter la hauteur. Cette vallée s'étendait vers le nord, passant diagonalement à travers le huitième, le neuvième et le dixième rang et était épaissement boisée, de hètre et d'érable. Nous descendimes une côte par une pente rapide de deux cent cinquante pieds, et nous traversâmes une rivière de vingt pieds de large.

Environ

Environ trois cent cinquante pieds au delà de la rivière, nous entrâmes dans le ſixième lot ; bois, pruche et épinette ; le terrain s'élevant graduellement à une petite diſtance, et ſe terminant par une deſcente rapide dans une petite vallée. Le roc était du quartz rongé par le temps d'une manière ſi remarquable, qu'à la première vue, il avait l'apparence de ſtratification. Une petite élévation de terre traverſait cette vallée. Nous arrivâmes bientôt au pied d'une petite hauteur couverte de bois mêlé, du ſommet de laquelle nous commandions une vue très étendue ; tout près de nous, à droite et à gauche, le pays nous parut plat, borné à quelque diſtance par des hauteurs élevées ; en face de nous courait auſſi une rangée de hauteurs briſées. Nous deſcendimes de la hauteur dans une petite ſavanne et nous entrâmes ſur le cinquième lot. Cette ſavanne nous mena au bord d'une falaiſe d'environ trente pieds de haut ; nous nous avançâmes une petite diſtance d'un côté et nous deſcendimes dans une aulnaie et nous traverſâmes un ruiſſeau ; nous montâmes enſuite une petite hauteur épaiſſement boiſée de pruche, de ſapin beaumier et d'épinette. En deſcendant la hauteur nous arrivâmes encore à un précipice de douze pieds de haut ; roc, quartz blanc ; et nous tombâmes ſur un eſpèce de terrace ; bois, hètre et érable. Le feu avait autrefois paſſé ſur ce terrain. Nous campâmes pour la nuit ſur une petite élévation qui traverſait cette terrace ou vallon. Ici nous remarquâmes encore l'apparence extraordinaire de ſtratification du quartz. Au ſud-eſt, à environ cent verges de notre camp, une vallée s'étendait juſqu'à une très grande diſtance dans une direction parrallèle à notre ligne. Au nord-oueſt auſſi, à peu près à la même diſtance de notre camp, il y avait une autre vallée plus profonde encore, qui paraiſſait ſe diriger en ſerpentant vers le vallon que nous avions traverſé en entrant dans le huitième lot. La ſoirée était belle. Thermomètre trente-et-un degrés.

24 Octobre.

Thermomètre à ſix heures, trente-huit. Nous partimes à ſept heures, et nous montâmes une hauteur élevée et eſcarpée pour arriver au troiſième lot. On peut éviter cette hauteur en paſſant ſoit à droite ſoit à gauche. De ſon ſommet la vue s'étendait au loin, et à une vaſte diſtance au nord et au nord-oueſt elle était bornée par une chaine de hautes montagnes. Deſcendant de la hauteur

hauteur pour continuer notre ligne, nous arrivâmes à la vallée qui faisait le tour au nord-ouest de la hauteur ; bois mêlé ; bon sol, mais un peu rocheux ; les rochers contenant de la mine de fer noir. La vallée continuait environ mille pieds plus loin et se terminait par une aulnaie. Ici nous entrâmes sur le deuxième lot. Dans l'aulnaie que nous venions de traverser passait un petit ruisseau que nous traversâmes, et nous montâmes graduellement une hauteur peu élevée, près du sommet de laquelle nous passâmes un ruisseau ; bois, principalement pruche, épinette et sapin beaumier. Environ mille pieds d'assez bonne terre, à partir du haut de cette élévation, nous conduisirent à un autre ruisseau, et presque aussitôt après nous entrâmes dans le premier lot, qui sous tous les rapports ressemblait beaucoup au lot No. deux. Nous traversâmes une petite savanne, mais pas mauvaise, et ensuite montant graduellement l'espace d'environ trois cents pieds, nous arrivâmes aux limites du township. Nous trouvâmes la borne qui divise le septième du huitième rang de Rawdon. Après diner nous suivîmes la ligne qui court entre le septième et le huitième rang de Rawdon, en descendant le côté d'une hauteur très élevée, qui nous conduisit, après que nous eumes traversé un cours d'eau, au nord-ouest d'un très beau lac. Le bois qui couvrait la hauteur était érable et hètre. Nous fimes le tour de l'extrémité nord du lac sur un terrain plan, en passant au pied d'une falaise de syénite d'environ cinquante pieds de haut, et traversant une petite rivière d'une très belle eau tout près d'une ancienne cabanne. Près de la cabanne nous traversâmes un autre ruisseau, et nous entrâmes pans une forêt de pruche et de cèdre, qui cédèrent bientôt la place au hètre et à l'érable, et nous continuâmes environ mille pieds sur de bonne terre. Ici nous campâmes pour la nuit sur le bord du lac. Les rivages opposés paraissaient levés et pittoresques.

25 Octobre.

Forte gelée toute la nuit. Thermomètre à six heures, vingt-sept. Nous partimes à sept heures et demie et nous descendimes par une pente rapide jusqu'à la décharge du lac ; nous passâmes sur une chaussée de castors, et nous remarquâmes que ce cours d'eau se dirigeait au nord. Après une légère descente, nous entrâmes sur le quatrième lot de Rawdon, toujours entre le septième et le huitième rang. Nous fimes une descente graduelle de cinquante

quante pieds et nous continuâmes ſur un terrain plan, juſqu'au cinquième lot ; bois, hètre et érable ; ſol, marne légère et ſablonneuſe. En entrant ſur le cinquième lot, nous trouvâmes le terrain rude ; bois, pruche, épinette et cèdre ; cette eſpace rude ſe terminait par une deſcente rapide dans une vallée ; bois noir encore. Cette vallée ſuit le côté ſeptentrional de la hauteur, juſqu'à ce qu'elle rencontre le terrain plan, ſur le quatrième lot. Nous traverſâmes un petit ruiſſeau, et nous deſcendimes graduellement environ cent pieds, et nous rencontrâmes une petite rivière courant au ſud-eſt. Cette rivière avait environ dix-huit pieds de large. Nous traverſâmes un ſentier et nous continuâmes ſur un terrain plan une certaine diſtance, juſqu'à ce que nous arrivâmes à un petit ruiſſeau. Nous montâmes alors par une douce acclivité juſqu'au ſommet d'une petite hauteur, et preſque auſſitôt nous deſcendimes une côte rapide de quarante pieds qui nous conduiſit dans un vallon. Le bois que nous avions rencontré depuis que nous avions traversé le cours d'eau ou petite rivière, était de la pruche, de l'épinette, du ſapin beaumier et quelques bouleaux noirs. En entrant dans la vallée, nous traverſâmes une petite rivière, et nous arrivâmes à un défrichement, mais ſans habitations. Ici nous vimes un autre chemin de bois ou ſentier. Nous entrâmes bientôt sur le ſeptième lot et nous montâmes une hauteur très élevée ; il y avait une monter graduelle tout près de nous à notre droite ou au ſud-eſt. Cette hauteur était couverte de bouleau et d'érable. Nous fimes le tour d'une partie rude de la hauteur et nous entrâmes ſur le huitième lot, et enſuite nous eumes encore à monter un terrain rude et escarpé. En gagnant le ſommet nous vimes qu'une belle vallée ou grand ravin faiſait le tour au sud-eſt. A une grande diſtance dans une direction ſud, nous pouvions diſtinguer une nappe d'eau que nous nous imaginâmes être dans les environs de Montréal, et dans le milieu de la diſtance nous appercevions une flèche étammée, et le comble d'un ou deux bâtimens brillant au ſoleil. De l'élévation où nous étions le pays intermédiaire nous paraiſſait former un plateau preſque parfait. Nous deſcendimes par une pente graduelle dans une vallée de pruche; d'épinette et de cèdre, et trouvant de l'eau sous la racine d'un arbre, nous arrêtâmes pour diner. En ouvrant un chemin dans cette direction, on devrait, comme de raiſon, profiter du ravin qui eſt au ſud-eſt. Après diner nous pourſuivimes notre marche, et nous trouvâmes que la vallée ſe terminait en un petit marécage, qui nous conduiſit ſur le neuvième lot. Nous attendions

attendions clairement le bruit d'une chûte ou d'un gros rapide au nord. Tout ce lot était une continuation de terrain ondoyant couvert presque en entier de bois franc. Dans un vallon coulait un ruisseau d'une belle eau claire. Nous fimes une montée graduelle et nous entrâmes bientôt dans un défrichement sur le dixième lot, et dans un autre sur le onzième lot. Les habitans s'occupaient à faire de la potasse. Nous laissâmes ces défrichemens par un petit sentier qui conduisait à l'est, et bientôt après nous arrivâmes à une autre ferme. Nous tournâmes alors notre course un peu plus au nord, et nous passâmes dans un bois l'espace d'environ un demi-mille, qui nous mena à une prairie, ou langue de terre intermédiaire sur les bords de la rivière Lac Ouerreau. Ici nous campâmes pour la nuit. Cette belle rivière (qui en cette endroit est profonde et roule une masse d'eau considérable,) tire son nom d'un grand lac qui est à plusieurs lieues au nord des établissemens de Rawdon, et est navigable aux canots dans toute la distance. Quelques sauvages que nous trouvâmes campés sur ses bords, nous informèrent que le lac Ouerreau était à une demi-journée de marche d'un très grand lac qui était la source de la rivière du nord, et que la communication avec les rivière Matawa et Vermillion, était près de ces mêmes lacs. Les rivages où nous campâmes étaient bas et favorables à l'érection d'un pont. Les bords de la rivière étaient assez bien habités, et un chemin ouvert du côté opposé communiquait avec les parties inférieures du Township et la Seigneurie de l'Assomption.

26 Octobre.

Gelée le matin. Thermomètre à six heures, vingt-six. Nous commençâmes par transporter nos provisions de l'autre côté de la rivière dans un vieux canot que nous trouvâmes sur le rivage occidental. Tout notre baggage rendu en sûreté de l'autre côté, nous nous avançâmes sur la rive orientale jusqu'au quinzième lot du septième rang, appartenant à M. Bagnal, où nous réussimes à nous procurer une voiture pour transporter nos provisions jusqu'au moulin de M. Hobbs, sur la rivière Rouge. Une partie des gens firent le tour avec la voiture, et le reste avec leurs haches, nous accompagnèrent jusqu'à notre ligne. Après avoir passé dans une petite savanne, nous montâmes une côte et entrâmes dans un défrichement sur le quinzième et le seizième lot. Le terrain continua d'être plan jusqu'au pied d'une hauteur élevée et escarpée

ou

ou montagne, comme on l'appelle ordinairement. Sol argileux. Nous gagnâmes le ſommet de cette hauteur en faiſant un détour au sud-eſt par une gorge dans laquelle descendait un petit ruiſſeau; bois, hètre et érable. En gagnant le côté opposé de la hauteur, nous deſcendimes dans un défrichement par une pente un peu rapide. Ici le terrain était plat, et continua de l'être juſqu'à la terre ſuivante, qui était ſur la Rivière Rouge, et appartenait à M. Hobbs. Nous nous rendimes au moulin, et nous trouvâmes que le baggage y était arrivé une dixaine de minutes avant nous. M. Hobbs nous fournit une voiture pour tranſporter nos proviſions juſqu'à la terre d'un M. Brown ſur le lot vingt-huit, cette terre ſe trouvant près de la ligne que nous ſuivions. Après diner, nous traversâmes la Rivière Rouge, qui a environ trente à trente-cinq pieds de large, accompagné de M. Hobbs, qui nous offrit obligeamment de nous montrer la route la plus directe, à travers le bois, pour nous rendre à la ferme de Brown. Laiſſant la rivière, nous paſſâmes ſur une petite hauteur et nous frappâmes bientôt ſur la ligne qui ſépare le ſeptième et le huitième rang. Nous continuâmes dans le voiſinage de notre ligne, mais généralement un peu plus au sud, ſur un beau terrain plan, bien boisé de hètre et d'érable. Nous traversâmes entre deux fermes, et nous arrivâmes à celle de Brown à cinq heures, laquelle eſt ſituée ſur le vingt-huitième lot, ſeptième rang, et à quatre acres et demi de l'augmentation de Kildare. L'air était brûlant et étouffant, et le ciel couvert. Un peu après cinq heures nous essuyâmes un violent orage de tonnerre, qui dura juſqu'à dix heures. Nous eumes quelques éclairs et coups de tonnerre qui étaient vraiment effroyables. Thermomètre à huit heures, cinquante-deux.

27 Octobre.

Temps couvert, mais apparences d'un changement favorable. Nos gens se plaignant d'avoir le col bleſſé de porter des fardeaux peſans ſur un pays auſſi rude, nous engageâmes deux hommes pour nous accompagner ce jour-là. Nous partimes de la ferme de Brown à huit heures, et ayant traversé quatre acres et demi, nous entrâmes dans l'augmentation de Kildare, et nous ſuivimes la ligne de front du premier rang. En entrant ſur le premier lot, nous tombâmes d'une petite côte dans une vallée, et bientôt après nous montâmes une autre côte, et nous continuâmes ſur un terrain plan juſqu'au deuxième lot, où nous paſſâmes dans une ſavanne de pruche et de cèdre, au nord de laquelle coulait une pe-

tite rivière. Après avoir traversé la rivière nous entrâmes dans une aulnaie arrosée par un petit ruisseau. Depuis l'aulnaie à aller jusqu'au troisième lot, le terrain était plan ; bois, épinette, sapin beaumier et bouleau. La terre était encore planne, jusqu'au trois quarts environ du lot, après quoi nous montâmes une montagne escarpée sur le quatrième lot. Nos gens remontèrent une vallée près de nous du côté du sud jusqu'à ce qu'ils eussent atteint la ligne ; bois, hètre et érable. Nous descendimes par le côté nord-est de la montagne, par une pente très rapide, dans une vallée située dans le cinquième lot, dans laquelle passait une petite rivière de quinze pieds de large environ. Nous montâmes ensuite une petite hauteur platte sur le sommet et nous entrâmes sur le sixième lot. La vallée était alors située au nord-ouest de nous ; bois mêlé, avec quelques grands pins. A l'exception de deux ou trois petite montées et descentes, tout ce lot était un terrain plan. Bon sol ; bois, hètre et érable. En entrant sur le septième lot, nous passâmes un petit cours d'eau, et ensuite un terrain plan, mais un peu rocheux l'espace du tiers du lot environ, après quoi nous arrivâmes au bord d'un précipice de vingt-cinq pieds de haut. Roc, syénite, dans lequel le quartz abonde. A notre droite un lac. Nous descendimes dans la vallée en allant un peu au sud, et nous nous avançâmes sur le terrain plan au pied du précipice, jusqu'à ce que nous fussions arrivés sur les bords d'un grand lac, ayant traversé une rivière peu de temps après notre entrée dans la vallée ; bois, principalement hètre et érable. Nous passâmes nos provisions de l'autre côté sur un cajeu conduit par deux hommes, tandisque le restant du parti fit le tour de l'extrémité septentrionale du lac, jusqu'à ce que nous fussions tombés sur notre ligne. Une petite côte, puis un terrain plan, puis une autre côte, nous conduisirent au onzième lot. Bonne terre ; bois, hètre et érable. Le roc était encore du syénite, dans lequel abondaient de larges masses de quartz blanc. Notre route courut ensuite le long d'une hauteur jusqu'au douzième lot. Ici la terre devint planne pour une petite distance, après laquelle elle s'éleva en une petite hauteur ; de l'autre côté, une très petite savanne, que nous traversâmes, et nous continuâmes sur un terrain plat jusqu'au treizième lot. Bonne terre ; bois, hètre, bouleau, sapin beaumier, et érable. Depuis notre entrée sur le treizième lot nous montâmes jusqu'à ce que nous fumes arrivés au sommet d'une autre éminence ; le terrain continua alors d'être plan pour une certaine distance, coupé en quelques endroits par de petits ravins, jusqu'à ce que nous fumes arrivés, par une descente rapide, à une

vallée

vallée qui tournait à notre droite, vers le lac que nous venions de paſſer. La vallée était un peu marécageuſe, et un ruiſſeau y coulait ; bois, épinette, ſapin beaumier, cèdre et pruche. Ici nous entrâmes sur le quatorzième lot. Après avoir avancé environ quatre acres, nous arrivâmes à une autre borne marquée quatorze, et diviſant l'augmentation de Kildare de la Seigneurie Dailleboût. Nous campâmes pour la nuit près de la dernière borne. Thermomètre à huit heures, quarante-ſix.

28 Octobre.

Thermomètre à ſix heures, quarante-quatre. Forte pluie qui finit par un épais brouillard humide ; l'air épais et étouffant alors. Nous payâmes les deux hommes que nous avions engagés, et ils ſ'en retournèrent. Nous envoyâmes deux hommes en avant pour couper et poſer les piquets, tandiſque les autres arrangeaient une partie des proviſions pour les mettre en cache. Damas nous accompagna ou ſud de notre ligne, attendu que nous déſirions fortement conſtater la nature et l'apparance du pays dans cette direction. Nous traversâmes une savanne, et nous montâmes une hauteur élevée et rude, mais la brume était ſi épaiſſe, que nous ne pouvions voir à une diſtance, quoique nous fuſſions évidemment à une élévation conſidérable au deſſus du pays environnant. Deſcendant la hauteur par une pente graduelle vers le ſud, nous continuâmes à nous avancer environ un demi-mille, lorsque nous penſâmes à revenir ſur nos pas, car nos gens devaient par ce temps avoir coupé aſſez loin pour nous permettre de commencer le chainage. Nous propoſâmes à Damas, le ſauvage, de nous ramener par une autre route, pour éviter la hauteur eſcarpée et les mauvaiſes ſavannes que nous avions traversées. Il prit en conſéquence un grand détour par le pied de la montagne, et enſuite s'avança dans toute direction poſſible, de manière à éviter toutes les côtes et toutes les ſavannes qui ſe rencontraient ſur notre voie. A la fin nous commençâmes à exprimer notre crainte qu'il ne fût allé trop au nord de notre ligne ; il ſourit et nous montra la borne d'arpentage à environ dix verges en avant de nous ; c'était là juſtement le point d'où nous étions partis le matin. Nous traverſâmes un petit ruiſſeau, et nous nous rendimes au camp, où nous fimes un diner hâtif, et nous envoyâmes les trois hommes relever ceux qui étaient à l'ouvrage. Après avoir fait une cache sûre, nous commençâmes à chainer à partir de la ligne ſud-oueſt de Dailleboût. Nous montâmes graduellement mille pieds d'un terrain briſé

brisé en petites rangées de hauteurs; ensuite mille pieds d'un bon terrain plan et bien boisé, et deux mille pieds de terrain bas et un peu marécageux; bois, cèdre, pruche, épinette et sapin beaumier. Le terrain continua à varier, étant rude par endroits et plan en d'autres, l'espace de deux mille trois cents pieds; bois, principalement pruche et sapin beaumier. Nous arrivâmes à un endroit où le feu avait passé et détruit tout le grand bois; la jeune pousse était de bouleau et de sapin. Nous nous avançâmes par ce bois demi-brûlé l'espace de onze cents pieds, et nous campâmes pour la nuit sur le bord d'un ruisseau. Thermomètre à huit heures trente-cinq.

29 Octobre.

Thermomètre à six heures, vingt-six. Nous nous mimes à l'ouvrage à sept heures et demie et nous chainâmes huit cents pieds de terrain plan et deux cents pieds sur le flanc d'une montagne; bois mêlé. Cinq cents pieds par une descente rude et rocheuse, nous menèrent au terrain plan. Une belle vallée près de nous à notre gauche. Ce plateau avait sept cents pieds de large, étant un peu rocheux et se terminait par une déclivité de mille pieds; les premier cinq cents pieds graduels, mais les autres cinq cents raides. Bois de toute sorte. Nous passâmes un ruisseau et nous fimes encore cinq cents pieds sur la même espèce de terrain rude; sol, marne légère et sablonneuse; bois, bouleau, sapin et épinette. Nous fimes ensuite quinze cents pieds, partie en aunaie, parti de terrain montueux et rude; une étroite vallée dans laquelle coulait un ruisseau près de nous dans toute cette distance. Nous arrivâmes à un ravin dans lequel passait de l'eau; nous y dinâmes et ensuite nous fimes cinq cents pieds sur l'acclivité escarpée d'une montagne, parmi des jeunes peupliers et bouleaux. Le feu avait passé dans cet endroit. Nous nous avançâmes quatre cents pieds sur un terrain plat, et cent pieds de montée graduelle parmi du hêtre et de l'érable nous conduisirent au haut d'une montagne. Cette montagne était si escarpée et si rude par endroits, que nous avions été obligés de la gravir en nous prenant aux arbres. Du haut de cette montagne nous commandions une vaste vue. A ses pieds, du côté du nord-ouest, il y avait une belle vallée qui offrirait un bon passage à un chemin. Cette vallée était bornée au nord et au nord-ouest par des côtes élevées et encore plus au nord par des montagnes d'une apparence brisée. Autant que l'œil pouvait s'en assurer les hauteurs au delà de la vallée étaient couvertes

vertes juſqu'à leurs ſommets de bois franc. Au ſud-eſt et à l'eſt, le terrain était formé de hauteurs faisant une douce ondulation. Nous pourſuivimes notre route ſur cinq cents pieds de terrain plan ; bois, hètre et érable ; et enſuite ſur deux mille deux cent quatre-vingts pieds de belle terre, ayant une pente preſque imperceptible, parmi de belles hètrières et érablières ; nous paſſâmes des cabannes à ſucrières. Ne trouvant pas d'eau nous revinmes ſur nos pas cinq cents pieds et nous campâmes ſur le bord d'un petit ruiſſeau. Pendant toute cette journée nous avions entendu un grand bruit d'eau, vers le nord. Thermomètre à huit heures, trente-deux.

30 Octobre.

Thermomètre à ſix heures, vingt-ſix. Nous partimes de notre camp à ſept heures moins un quart, et nous commençâmes à chainer de l'endroit où nous étions reſtés la veille au ſoir. Quatorze cents pieds de bonne terre planne, nous conduiſirent tout-à-coup au bord d'un précipice de marne légère, et ayant environ deux cents pieds de haut. Le bois que nous avions vu ce matin était principalement du jeune peuplier. Au pied du précipice paſſait une rivière rapide, qui environ un mille au nord ſe précipitait du haut d'une hauteur de roche. Au delà de la rivière le pays paraiſſait plus uni, à l'exception d'une haute éminence près des bords de la rivière. Nous gravimes le précipice juſqu'à une bande de terre intermédiaire; le long de laquelle nous trouvâmes un ſentier. Nous ſuivimes ce chemin l'eſpace d'environ trois quarts de mille au ſud-eſt, et nous traversâmes pluſieurs ravins profonds conduiſant graduellement au haut de la côte ; mais nous ne pumes trouver de place plus propice pour traverſer, que l'endroit ou nous avions descendu le précipice. Nous renvoyâmes cinq hommes à l'augmentation de Kildare pour chercher les proviſions que nous y avions laiſſées ; et les deux autres ſe mirent à faire un radeau, qui fut achevé à l'heure du diner ; alors nous traversâmes la rivière et nous campâmes en attendant les gens que nous avions envoyés chercher les proviſions. Dans l'après-midi nous allâmes à la cataracte qui était extrêmement pittoreſque ; ayant environ ſoixante pieds de haut et cent pieds de large. Quelques centaines de pieds audeſſous de la chûte, la rivière ſe diviſe, une branche faiſant le tour d'une petite île au nord-eſt. Les deux branches ſe rencontrent environ un quart de mille plus bas, et formant pluſieurs petits rapides, continuent leurs cours dans un large lit peu profond,

profond, en gagnant vers le St. Laurent. A moins d'un mille au nord-oueft de la ligne que nous avions fuivie depuis deux ou trois jours, il y avait une belle vallée, où coulait évidemment une rivière, car nous avions entendu souvent le bruit de l'eau dans cette direction ; et nous ne doutions pas qu'elle n'offrit des facilités au paffage d'un chemin. Le bois autour de notre camp était du frène de marais, de l'orme et de l'érable. Thermomètre à huit heures, trente-trois.

31 Octobre.

Thermomètre à fix heures; trente-neuf. A huit heures nous envoyâmes deux hommes en avant pour frayer un paffage à travers les buiffons en montant la côte. A neuf heures et un quart nos gens avec nos provifions parurent de l'autre côté de la rivière. Lorfque tout fut traversé, nous commençâmes auffitôt notre marche pour monter le rivage d'environ vingt pieds de haut. La terre continua d'être bonne et planne l'efpace de cinq cents pieds, après quoi nous rencontrâmes une favanne de cent cinquante pieds, et enfuite trois cent cinquante pieds de montée efcarpée. Le haut de la côte fut plan l'efpace de cent pied, après quoi nous eumes encore à faire une montée raide de trois cents cinquante pieds, et nous continuâmes dans une acclivité encore plus raide et plus rude, l'efpace de trois cent cinquante pieds, qui nous firent parvenir au haut de cette éminence ; bois, une jeune pouffe de peuplier, épinette et fapin. Les reftes demi-brûlés d'arbres de pin et de pruche, gisaient épars fur la terre. Nous avançâmes quinze cents pieds fur un terrain plan ; les quinze premiers pieds couverts de hètre et d'érable, et les cinq cents autres de bois mêlé. Alors nous defcendimes graduellement une pente de cinq cents pieds qui nous conduifit dans un ravin, où nous dinâmes fur le bord d'un ruiffeau. Comme nos hommes qui avaient été à la cache étaient bien fatigués, et qu'il pleuvait beaucoup, nous campâmes là pour la nuit. Nous primes encore la réfolution de laiffer une partie de notre farine en cache, pour la préserver del'humidité.

1 Novembre.

Thermomètre à fix heures, trente-huit. Temps couvert et humide le matin. Nous partimes à huit heures ; nous chainâmes deux cents cinquante pieds dans une douce montée et cinq cents pieds

pieds de terrain plan couvert de bois mêlé, jufqu'au bord d'une favanne. Deux cent quatre-vingt pieds nous conduisirent à une petite rivière courant au fud-eft, et dont les bords étaient couverts de petits aunages. Mille pieds de plus nous menèrent de l'autre côté d'une favanne au pied d'une côte; les cinq cents dernier pieds pas auffi marécageux que les cinq cents premiers. La côte était raide et rude, mais cinq cents pieds nous menèrent à fon fommet; bois, hètre et érable. Mille pieds de bonne terre, par une montée graduelle, parmi du bois franc, mêlé de bouleau, de pruche, de fapin et d'épinette, nous conduifirent à une petite favanne de cent pieds; après quoi la terre continua d'être planne l'efpace de cent pieds; bois mêlé. Nous defcendimes alors par une pente douce l'efpace de cinq cents pieds parmi du hètre et de l'érable, fur un terrain marécageux, et dans du bois noir, qui dura cinq cents pieds. Il pleuvait alors avec force et tout le monde du parti étant mouillé jufqu'au dos, nous réfolumes d'arrêter un peu plutôt que de coutume, pour faire sécher nos vêtemens avant de nous coucher, s'il était poffible. Nous campâmes donc dans la favanne pour la nuit. Vers le foir la pluie augmenta encore.

2 Novembre.

Thermomètre à fix heures, trente-neuf. Il avait plu fans relâche toute la nuit, et la première partie du jour. Nous nous mîmes en marche à fept heures moins un quart, la pluie ayant été fuivie par une brunne épaiffe et humide. Nous paffâmes fur cinq cents pieds de terrain bas, que la pluie avait rendu très humide; bois, hètre, érable, fapin, pruche et épinette. Les deux cents quatre-vingts pieds qui fuivirent étaient plans, et le bois, hètre et érable; alors nous defcendimes graduellement parmi du bois noir l'efpace de mille pieds jufqu'aux bords d'une rivière courant au nord. Quinze cents pieds de terrain plan et de bois mêlé, nous conduifirent à une favanne de cinq cents pieds de large. Nous montâmes alors une côte de cinq cents pieds de terrain, affez uni; bon fol; bois, érable et hètre. Nous montâmes encore une côte raide de cinq cents pieds et nous continuâmes fur un terrain plan l'efpace de fept cent quatre-vingts pieds; et mille pieds de defcente très graduelle parmi du hètre et de l'érable, jufqu'aux bords d'une autre rivière. Après avoir traverfé ce cours d'eau nous paffâmes fur quinze cents pieds de belle terre s'élevant très graduellement; bois, hètre et érable. Cela

nous

nous mena à une étendue de terrain humide, ou plutôt marécageux, de treize cents pieds de large, et qui se termina par une descente escarpée dans une coulée. Ici nous dinâmes, et ensuite nous fimes un détour de trois cent cinquante pieds jusqu'à la base d'une côte raide du côté opposé de la coulée, traversant dans notre marche une petite rivière; et nous reprimes notre ligne. Nous traversâmes d'abord une aunaie de cent cinquante pieds, et ensuite nous montâmes une côte escarpée et raide de cinq cents pieds; et trois cents cinquante pieds le long du plat sommet de cette hauteur, jusqu'à un ravin profond, de cinquante pieds de large; bois mêlé. Cinquante pieds au delà du ravin nous montâmes une côte de roche escarpée de cinq cents pieds, les derniers cent pieds presque perpendiculaires et encombrés de fragmens de roc mouvans, ce qui rendait les pieds très incertains. Trois cent cinquante pieds de montée graduelle nous menèrent au sommet de la montagne; bois mêlé, mais principalement bois blanc. Du haut de la montagne nous commandions une très belle vue. Au nord-est une vallée courait dans une direction parallèle avec notre ligne, et pas à plus d'un demi-mille de distance, et moins probablement. Nous campâmes sur le haut de la montagne pour la nuit. Brume épaisse et humide dans la soirée.

3 Novembre.

Thermomètre à six heures, trente six. Nous montâmes trois cents pieds plus au nord pour éviter une pente de la montagne très rapide, et nous nous mîmes à l'ouvrage à huit heures moins un quart, en descendant deux cents pieds sur le flanc de la hauteur, et passant treize cent pieds de terrain plan, jusqu'au bord d'un petit lac. Le bois autour de ce petit lac ou étang, était de la pruche, du cèdre et du sapin. Nous fimes le tour du lac du côté du nord, et nous passâmes quatre cents pieds de savanne et cinq cents pieds de montée graduelle; bois noir. Deux cent quatre-vingts pieds de terrain plan et cinq cents de montée, nous menèrent au sommet d'une hauteur; bois, hètre et érable. Nous descendimes par une pente rapide de cent pieds dans un ravin, et ensuite nous fimes seize cents pieds sur un terrain plan, couvert de bois mêlé. Nous continuâmes notre marche en montant une côte l'espace de quatre cents pieds, parmi du hètre et de l'érable, et mille pieds sur un beau terrain plan, épaissement boisé de bois franc; et ensuite nous descendimes cinq cents pieds dans un terrain bas et humide. Sept cent quatre-vingts pieds de ce terrain

terrain un peu marécageux nous menèrent à un terrain plus ſec et parfaitement plan, l'eſpace de mille pieds; bois mêlé. Nous montâmes encore graduellement une côte, cinq cents pieds; ici nous dinâmes; et enſuite nous deſcendimes cinq cents pieds traverſant deux ravins de plus de ſoixante pieds de large. A une petite diſtance en avant du dernier ravin nous apperçumes un placage d'arpenteur. Nous dimes à nos gens de ceſſer de couper, pendant que nous ſuivions ce placage de chaque côté pour trouver une borne. Nous réussimes à en trouver deux; celle du ſud était marqué R. quatre et cinq; et celle du nord, cinq et ſix. Nous nous décidâmes à ſuivre le placage à partir de la borne du ſud; mais comme il était trop tard pour pourſuivre notre marche ce jour là, nous retournâmes à notre ligne et nous campâmes. Il plut toute la nuit, et dans le cours de la nuit il tomba de la neige. Il y avait pluſieurs jours et pluſieurs nuits que nous n'avions pas vû un ciel clair et ſerain, et nous avions conſtamment ſouffert d'une humidité excessive.

4 Novembre.

Ce matin nous dépêchâmes trois hommes pour aller chercher les proviſions que nous avions laiſſées en cache, et nous envoyâmes le reſtant de notre monde pour ouvrir un sentier juſqu'à la borne, environ à dix acres de notre camp, avec ordre, s'ils en avaient le temps, de couper à travers les buiſſons quelques acres vers le nord-eſt. Les gens entendirent mal nos ordres et continuèrent à couper au ſud de la borne, paſſant ſur un terrain qui avait beaucoup ſouffert du feu. A la fin ils arrivèrent au haut d'une montagne rocheuſe et eſcarpée, d'où ils purent découvrir le fleuve St. Laurent. Il neigeait alors, et ce n'était que lorsque quelque bouffée de vent emportait la neige qu'ils pouvaient voir à une certaine diſtance. A trois heures les gens revinrent avec les proviſions, et dans la ſoirée le temps s'éclaircit et devint extrêmement froid. Thermomètre à huit heures, trente degrés.

5 Novembre.

Beau temps clair le matin; le premier beau temps que nous avions eu depuis quelques jours. Thermomètre à ſix heures, vingt-cinq. Nous laiſſâmes notre camp à ſept heures moins un quart, et nous nous rendimes à la borne, d'où nous continuâmes le long de la ligne, entre le quatrième et le cinquième

F

rang

rang du Townſhip de Brandon. L'eſpace de pluſieurs acres nous deſcendimes une côte raide et élevée, et nous traverſâmes une petite rivière courant au ſud. Après avoir traverſé cette rivière, nous arrivâmes au pied d'une falaiſe d'environ quarante pieds de haut, preſque tout formée de felſpath. Du ſommet de cette hauteur la vue s'étendait ſur un terrain plan de chaque côté, et d'après les apparences nous eumes lieu de penſer que nous étions dans le voiſinage des établiſſemens. Nous continuâmes ſur un pays plan l'eſpace d'environ un quart de mille, de là d'une côte dans une vallée marécageuſe. Ici nous attendimes quelque temps dans l'eſpérance ferme que les gens nous rejoindraient, attendu que nous les avions laiſſés à une petite diſtance au delà de la Rivière. Voyant qu'ils ne nous joignaient pas, nous retournâmes ſur la côte où nous les avions laiſſés ſe repoſant, mais ils étaient partis; et nous ne pouvions tracer leurs pas au delà de la petite rivière. Comme nous étions tout-à-fait ſans proviſions nous primes la reſolution de ne pas perdre de temps à la recherche de nos gens, mais nous ſuvimes le placage entre le quatrième et le cinquième rang, dans l'eſpérance que nous tomberions dans quelque défrichement avant la nuit ou le lendemain matin de bonne heure. Nous penſions auſſi qu'il était probable que nos gens étaient allés dans la vallée que nous voyons à notre droite, pour éviter de monter les côtes raides et eſcarpées que traverſait la ligne. Après avoir traverſé une ſeconde fois la rivière et gravi la falaiſe, nous marchâmes ſur un terrain très rude, traverſant quelques côtes eſcarpées que le feu avait ravagées. Le jeune bois était du peuplier et du ſapin. A la fin nous arrivâmes à un terrain plat couvert de hètre et d'érable, et peu de temps après nous nous trouvâmes ſur le bord d'un précipice de plus de cent pieds de haut; nous deſcendimes en gagnant un peu au nord, et là même nous fumes obligés, pour deſcendre, de nous tenir aux arbres et aux buiſſons. Au pied coulait un cours d'eau, et à notre ſurpriſe nous tombâmes tout-à-coup dans un défrichement, mais nous reſtâmes fort déſappointés lorſque nous nous fumes aſſurés qu'il n'y avait pas d'habitans. Nous ſuivimes le chemin de conceſſion qui paraiſſait être nouvellement fait, et qui était marécageux une certaine diſtance. De chaque côté il y avait des défrichemens, mais tous ſans habitans. A la fin après avoir paſſé pluſieurs lots, défrichés en partie, le chemin commença à devenir meilleur et les terres d'une qualité plus ſèches; lorſque tout-à-coup nous arrivâmes au bout d'un nouveau chemin, où ſix hommes travaillaient. Ce chemin eſt un de ceux pour leſquels la chambre d'aſſemblée a

dernièrement

dernièrement voté de l'argent, et c'eſt le ſeul que nous ayions rencontré, qui communiquât directement avec les anciens établiſſemens qui bordent le St. Laurent. Nous rencontrâmes un Monſieur Morriſon, qui nous informa que nos gens étaient paſſés une quinzaine de minutes auparavant et qu'ils avaient montré quelque inquiétude ſur notre compte ; il nous communiqua auſſi l'agréable information qu'il avait été laiſſé des proviſions à la maiſon de M. Armſtrong au Lac Maſquinongé, d'où nous étions alors à environ deux milles. Nous eumes bientôt rejoint nos gens, qui comme nous l'avions ſuppoſé avaient paſſé par la vallée au ſud de la côte ; et étant tombés dans un chemin, ils crurent ne pouvoir mieux faire que le suivre jusqu'à ce qu'ils tombaſſent dans la ligne. Nous paſſâmes ſur un pays parfaitement plan et parfaitement établi, faiſant partie de la ſeigneurie de Lanaudière. La maiſon de M. Armſtrong eſt ſituée du côté ſud-eſt du lac, qui a neuf milles de circonférence; ſa plus grande longueur eſt du nord-oueſt au ſud-oueſt. Les rivages du lac ſont plats ; le ſol une marne argileuſe ; principalement couvert de pruche, d'épinette, de ſapin et de pin blanc. On y cultive toute ſorte de grains avec ſuccès ; mais les patates y ſont d'une qualité bien médiocre. Dans le lointain au nord et au nord-oueſt s'élèvent de hautes montagnes, couvertes, ſelon que nous en fumes informés, de hêtre et d'érable d'une grande venue. Nous avions toujours été portés à ſuppoſer que ce lac était environné de hauteurs ; mais ce n'eſt pas le cas, attendu que le pays au ſud-eſt et à l'eſt eſt un plateau continu. Nous eumes un accueil très hoſpitalier de la part de M, Armſtrong et de M. Monroe, les meſſieurs à qui on avait confié nos proviſions, réſidant à la ligne dans la maiſon de M. Armſtrong.

6 Novembre.

Nous eumes une de ces matinées humides, qui avaient règné, (à l'exception d'un ou deux jours,) pendant les derniers quinze jours. Nous donnâmes à nos gens ce jour pour ſe repoſer, ce dont nous avions tous à la vérité un grand beſoin. Nous employâmes notre temps à acquérir toutes les informations que nous pouvions obtenir ſur les hauteurs que nous remarquions au nord-oueſt du lac. Tous les rapports ſemblaient s'accorder à dire qu'il y avait une étendue conſidérable de bonne terre, mais montueuſe, juſqu'à une certaine diſtance en arrière ; mais nous ne pumes établir la diſtance préciſe.

7 Novembre.

7 Novembre.

Exactement le même temps qu'hier. Plufieurs de nos gens fe plaignaient de la fatigue et de maladie. C'eft pourquoi nous crumes plus à propos de faire tranfporter une partie de nos provifions à quelque point intermédiaire, et le feul endroit certain qu'on paraiffait connaitre, était un moulin fur la Rivière du Loup, appartenant à M Kempton ; mais nous ne pumes conftater fi ce moulin était dans la Seigneurie ou dans le Townfhip de Hunterftown. Nous engageâmes une perfonne pour tranfporter en voiture nos provifions ; mais M. Monroe craignant, que, dans le cas de quelque difficulté imprévue, le jeune homme qui conduirait la voiture, ne fût porté à dépofer les provifions avant d'être arrivé au lieu convenu, s'offrit très obligeamment de les accompagner, jufqu'à ce qu'elles fuffent rendues en fûreté à un point d'où nous pourrions en avoir des nouvelles, et cela fans aucune rétribution quelconque, et nous fuppofions que cette marche devait lui prendre cinq jours. Nous partimes à onze heures, le temps s'étant un peu éclairci. Comme M. Monroe ne devait pas partir pour Berthier, avec le furplus des provifions, avant le lendemain matin, il nous accompagna jufqu'au lieu que nous avions marqué pour un nouveau point de départ. Nous envoyâmes nos gens et les provifions par la Rivière Mafkinongé dans un grand canot de bois. Ayant pris congé de nos amis hospitaliers au lac, nous nous enfonçâmes immédiatement dans le bois, fuivant un fentier fur un terrain plan, un peu marécageux, ce qui était dû plutôt à la pluie continuelle qu'à la nature du terrain. Laiffant le bois et traverfant un défrichement dans une direction nord-eft, nous arrivâmes fur les bords de la Rivière Maskinongé ; beau cours d'eau et navigable pour des canots jufqu'au St. Laurent. Au moment où nous arrivions à la rivière le grand canot fe montra à notre vue, et nous traverfâmes dans un petit canot affez à temps pour voir nos gens fauter un petit rapide. En arrivant à l'avant dernier établiffement de cette rivière, nous primes avec nous le propriétaire de la maifon pour nous montrer le chemin pour aller au dernier défrichement. Nous entrâmes dans un bois d'un mille de long et nous traverfâmes une petite rivière qui fe décharge dans la Rivière Mafkinongé. En laiffant le bois nous vimes la maifon de M. Champagne, qui eft la dernière habitation au fud-eft de la rivière pour une quinzaine de milles, et qui était le point que nous avions fixé pour notre départ. A cette place la rivière forme une belle avenue et elle a environ quatre-vingts pieds de large. Les rivages de

de cette rivière feront bientôt bien établis, car la plus grande partie en eft déjà concédée et fera défrichée le printemps prochain. D'après les renfeignemens que nous obtinmes nous regardons cette ferme comme étant à environ un mille et demi au nord-eft de la ligne du Townfhip de Brandon. Cette après-midi fut humide et brumeufe.

8 Novembre.

Thermomètre à fix heures, trente-fix degrés. Matinée humide et nébuleufe. Nous nous mimes en marche à huit heures, et nous commençâmes par chainer deux mille cinq cents pieds de terrain plan, que nos gens avaient coupé et plaqué la veille au foir ; nous traversâmes trois petits ravins ; fol excellent ; bois mêlé, mais principalement pin blanc, bouleau noir et épinette. Nous traverfâmes enfuite trois cents pieds de favanne, et deux cents pieds de terrain fec et plan ; nous traversâmes un petit ravin, et nous chainâmes mille pieds de terrain de bonne terre planne, jufqu'au bord d'un très profond ravin, d'environ foixante pieds de large. Nous fimes enfuite une légère defcente de cinq cents pieds jufqu'au bord d'une petite rivière que nous traverfâmes, et nous montâmes par une douce acclivité fur le bord d'un rivage élevé, compofé d'une riche marne, de plus de cinquante pieds de haut, et au pied du quel coulait une petite rivière rapide. Nous continuâmes fur fept cents quatre-vingts pieds de bonne terre, les deux derniers cent pieds ayant une acclivité graduelle ; bois, pin, cèdre, épinette et bouleau. Nous traverfâmes enfuite cinq cents pieds de terrain rocheux ; nous paffâmes fur une petite favanne de cinquante pieds et nous nous trouvâmes au pied d'une côte. Après diner nous fimes quatre cents pieds dans l'acclivité de la côte, fur un terrain rocheux ; et cinq cents pieds de terrain plan ; bois mêlé, bon fol. Ce plateau continuait cinq cents pieds plus loin, après quoi nous montâmes une côte rocheufe l'efpace de deux cents pieds, et nous continuâmes à avancer fur un terrain plan au fommet, l'efpace de trois cents pieds. Bois de cette hauteur bois franc. Mille pieds de plus de terrain plan et beau bois, (et arrosé par une petite rivière,) nous conduifirent à une montée très graduelle de cinq cent cinquante pieds. Bois, hètre, bouleau et érable. Nous montâmes alors cinq cent pieds dans une côte à travers de la pruche et de l'épinette, et quatre cent cinquante pieds fur une longue roche, mais bien couverte d'une forte pouffe de hètre et d'érable. Douze cent trente pieds de plus fur

un

un terrain affez plan, un peu encombré de cailloux, nous menèrent à une defcente graduelle de cinq cents pieds ; encore hètre et érable. Nous eumes enfuite cinq cents pieds de terrain plan et un peu marécageux, portant de l'épinette, de la pruche et du fapin. D'immenfes maffes anguleufes de roc fyénitique gifaient éparses fur ce terrain marécageux. A cinquante pieds au fud, il y avait une lifière de bois franc, où nous campâmes pour la nuit fur le bord d'un petit ruiffeau. Soirée douce et brumeufe.

9 Novembre.

Thermomètre à six heures, quarante degrés. Nous nous mimes à l'ouvrage à sept heures moins un quart, et nous passâmes sur mille pieds de bonne terre sur le sommet d'une petite montagne ; belle vallée tout près à notre gauche. Ensuite nous fimes mille pieds sur une hauteur dont le sommet était très rocheux, et nous tombâmes dans une vallée qui tournait à l'ouest. Cette vallée avait cinq cents pieds de large ; bonne terre ; bois mêlé. Deux cent cinquante pieds sur le penchant d'une montagne rocheuse, avec terrain plat près de nous, et cinq cents pieds de terrain plan, nous menèrent à une montée de cent cinquante pieds ; nous descendimes ensuite par une pente rapide cent cinquante pieds de plus, et nous fimes cent trente pieds dans l'acclivité d'une montagne. Du haut de cette montagne nous avions la vue d'une vallée près de nous du côté nord-ouest, et elle paraissait s'étendre à une distance considérable au nord-est, et portait une grande quantité de beau bois, principalement hêtre et érable. Nous continuâmes sur le sommet de la montagne l'espace de sept cents pieds, parmi de beaux arbres de hètre et d'érable ; et ensuite nous descendimes deux cents pieds jusqu'au bord d'un précipice de cinquante pieds de haut. Arrivés au plateau qui était au pied du précipice, nous passâmes sur deux mille cinq cents pieds de terrain plan, marécageux dans un endroit l'espace d'environ deux cents pieds ; bois, pruche, épinette, sapin et cèdre ; sol, marne légère. Nous atteignimes alors la Rivière Blanche, près d'une petite cataracte ou rapide. La rivière en cette endroit peut avoir vingt à trente pieds de large, elle se décharge dans la Rivière Maskinongé. Nous traversâmes la rivière sur un arbre à environ quarante pieds au dessous de la cataracte, et nous dinâmes sur la rive est. Après diner nous fimes dix-sept cent quatre-vingts pieds sur un bon terrain plan, mais bien embarrassé d'arbres tombés. Nous entrâmes ensuite dans une savanne, et nous chainâmes deux mille pieds, après quoi nous cherchâmes l'endroit le plus sec que nous pumes trouver et nous campâmes pour la nuit ; bois, épinette, sapin et cèdre. Le temps était doux, mais humide.

10 Novembre

Petit vent du sud-est ; pluie légère. Nous partimes à sept heures, et nous traversâmes huit cents pieds de terrain marécageux, qui nous conduisirent à une douce descente. La savanne que nous venions de passer quoique longue, n'était pas mauvaise, et on pourrait l'assécher facilement pour y faire passer un chemin. Elle est traversée par un petit cours d'eau. La montée à laquelle nous étions arrivées était très graduelle les premiers deux cents pieds, au bout des quels le terrain redevint plan et sans marécage l'espace de deux mille pieds ; bois encore de l'espèce du pin. Nous montâmes une légère élévation de terrain, et nous passâmes un endroit d'une apparence extraordinaire, qui paraissait avoir été le lit d'un petit lac, dépouillé d'herbages et parfaitement sec, malgré la grande abondance de pluie qui était tombée depuis quelques semaines. Laissant ce trou sec, nous descendimes graduellement l'espace de cent pieds parmi de jeunes épinettes et sapins, et nous passâmes sur une lisière de roche, de là dans une une savanne et ensuite à travers une prairie de castor, faisant en tout six cent quatre-vingts pieds à partir du pied de la dernière petite montagne ; et cinq mille depuis notre point de départ sur la Rivière Maskinongé. Le terrain continua d'être marécageux l'espace de deux mille deux cents pieds, principalement couvert d'une jeune pousse d'épinette, de peuplier, de bouleau et de sapin. Un grand nombres de restes de troncs à demi-brûlés, gisaient épars çà et la. Nous entrâmes ensuite dans un vaste éclairci qui n'était autre chose qu'un marécage moussu, et environné du nord-nord-ouest au sud-ouest par une rangée de hauteurs peu élevées, ayant une surface légèrement ondulante. Le feu avait évidemment passé par ce marécage à une époque très rapprochée, car le peu d'arbres qu'on voyait, quoique debout, étaient brûlés ; c'étaient presque tous de très petits larix. Le marécage mesurait, où nous l'avions traversé, deux mille six cents trente pieds ; nous arrivâmes à un petit ruisseau courant au sud est, au bord du marécage, au pied d'une montagne escarpée. Nous dinâmes ici. La pluie tombait en abondance. Après diner nous montâmes la montagne six cent cinquante pieds et nous arrivâmes au pied d'une falaise de 20 pieds de haut ; rendus au haut de cette falaise nous traversâmes un terrain rocheux où le feu avait passé. Il est maintenant couvert d'une très jeune pousse de peuplier, de bouleau et de sapin ; cela continua l'espace de trois cent cinquante pieds, lorsque nous descendimes trois cent cinquante pieds par une pente très raide et quatre cent cinquante pieds graduellement dans un marécage ou savanne. Du sommet de la montagne que nous venions de passer, nous constatâmes qu'il passait parallèlement une vallée de chaque côté de notre ligne ; mais le terrain nous parut plus propice pour un chemin à environ un demi-mille au sud, qu'au nord de notre ligne. Nous nous avançâmes dans la savanne l'espace de cinq cents pieds parmi du bois noir, jusqu'au pied d'une très haute montagne ; deux cents pieds de plus nous conduisirent

duisirent à la base d'un précipice, et pour monter sur la hauteur nous fumes obligés de prendre un petit détour. Arrivés au sommet nous chainâmes trois cents pieds et ensuite nous campâmes pour la nuit; soirée humide et sombre; l'air extrêmement doux. Thermomètre à huit heures, cinquante degrés.

11 Novembre.

Thermomètre à six heures, trente-sept degrés. Nous décampâmes à huit heures et nous fimes deux cents pieds à travers de jeunes bouleaux et peupliers. Nous entrâmes dans une savanne de six cent cinquante pieds de long et nous traversâmes une petite rivière, ensuite nous fimes cent cinquante pieds sur un terrain rude, jusqu'au pied d'une falaise de syénite d'environ cent pieds de haut. Nous mimes un peu de temps à atteindre le sommet de cette hauteur, et lorsque nous y fumes parvenus, il nous fallut encore monter quatre cents pieds d'une très rude acclivité, couverte de jeunes bouleaux, peupliers et sapins. Nous traversâmes ensuite un terrain plat et un peu marécageux, l'espace de trois cent cinquante pieds, et nous montâmes de nouveau sur un terrain rocheux l'espace de cent cinquante pieds. Cent cinquante pieds de terrain plan et quatre cent cinquante pieds de montée, nous menèrent au sommet de cette montagne rocheuse et escarpée. De cette élévation nous remarquâmes que les montagnes environnantes se terminaient presque toutes en pécipices d'une hauteur considérable, mais toujours avec des vallées d'un côté ou de l'autre, qui formaient une montée facile et graduelle pour arriver au sommet de la montagne. Nous avançâmes sept cent cinquante pieds sur un terrain plan mais rocheux, épaissement boisé de hètre, de bouleau et d'érable; et nous descendimes graduellement mille pieds; terre moyenne. Au nord-ouest à une petite distance de nous s'élevait une haute montagne de roche, couverte de jeune peuplier. Le terrain devint alors plan l'espace de huit cents pieds, et il était couvert de jeune peuplier, bouleau et sapin. Nous arrêtâmes pour diner sur le bord septentrional d'un petit lac. Après diner nous chainâmes huit cent pieds de terrain assez plan, mais rocheux; bois mêlé. Ensuite après avoir traversé un ruisseau nous fimes quatre cents pieds par une montée douce, et cinq cents pieds sur du terrain plan où le feu avait passé; bois, jeune peuplier. En arrivant à cet endroit, nous eumes le malheur de voir un de nos hommes, nommé Beaulac, supporté dans les bras de deux autres. Il s'était donné un coup de hache en travers du coude-pied, pendant qu'il coupait un cournouiller, d'où la hache avait glissé. La blessure était très sévère, et seignait beaucoup, mais heureusement comme nous étions pourvus d'appareils, nous réussimes à étancher le sang. Nous cherchâmes aussitôt un endroit pour camper, et nous en trouvâmes un bon sur le bord d'un petit ruisseau, à onze cents pieds du lieu où Beaulac avait été laissé. Un homme le porta au camp sur son dos.

12 Novembre.

12 Novembre.

Temps sombre et froid le matin. Nous partimes à sept heures et nous passâmes quatre cent quatre-vingts pieds de terrain un peu rude, et nous entrâmes dans une savanne de mille pieds, au bout desquels nous nous trouvâmes sur le bord d'une petite rivière. Nous revinmes sur nos pas examiner ce qui nous parut être un vieux placage d'arpenteur ; nous le suivimes environ six acres au nord, et nous arrivâmes à une borne ; ici nous rencontrâmes deux chasseurs canadiens qui nous informèrent que c'était la ligne entre la seigneurie de Lanaudière et le fief St. Jean. Nous retournâmes au ruisseau et nous mesurâmes encore trois cents pieds de terrain savanneux, et ensuite nous montâmes une petite hauteur de deux cents pieds. Nous continuâmes sur quinze cents pieds de terrain rude et rocheux, marécageux par endroits ; et cent pieds sur une hauteur rocheuse. Encore quatre cents pieds de terrain rude nous menèrent à une descente, qui continua l'espace de cinq cents pieds, parmi des fragmens de roc mouvans. Bois, épinette, sapin, bouleau et pruche. Nous remarquâmes un petit lac tout près de nous à notre droite. Ici nous remarquâmes une autre ligne d'arpenteur et qui paraissait avoir été tirée depuis quelques années seulement. Pendant que les gens préparaient le diner, nous suivimes le placage au nord, et nous passâmes plusieurs bornes, jusqu'à ce que nous en rencontrâmes une marquée No. 38. Ici finissait la ligne, et nous nous trouvâmes fortement désappointés de ne pas rencontrer la ligne du township de Hunterstown, si telle ligne existait ; mais apres avoir examiné pendant une minute tous les arbres des environs sans aucun succès, nous fumes obligés d'abandonner nos recherches, et de retourner à nos gens. Après avoir diner et fait sècher nos hardes, nous primes la résolution de suivre le placage du côté du sud, dans l'espérance de rencontrer quelque maison où nous pourrions laisser notre blessé, qui non seulement souffrait beaucoup de sa blessure, mais qu'il fallait encore qu'un autre portât sur son dos. La perte des services de deux hommes, à cette époque avancée de la saison était une affaire sérieuse pour nous. Nous suivimes la ligne en descendant une certaine distance et nous campâmes pour la nuit. Le pays encore pauvre et rude. Soirée froide, mais la pluie avait heureusement cessé,

13 Novembre.

Gros vent du nord-oueſt ce matin. Thermomètre à ſix heures vingt-neuf degrés. Beaulac ſouffrait conſidérablement de ſa bleſſure. Nous laiſſâmes notre camp à ſept heures et nous deſcendimes au ſud en ſuivant la ligne, et nous paſſâmes pluſieurs bornes toutes numérotées et à quelques acres les unes des autres.

G

Près

Près de notre camp nous paſſâmes près des rivages d'un petit lac étroit et peu profond, et nous le traversâmes à ſon extrémité orientale ſur une chauſſée de caſtors. Nous paſſâmes une ſuite de hauteurs rocheuſes et rudes, enſuite ſur un terrain humide, bois mêlé, juſqu'à ce que nous arrivâmes à une grande borne neuve marquée d'un côté N. G. et de l'autre G. P. Le terrain devint alors plus plan, et le bois et le ſol d'une bien plus belle qualité, que ceux que nous avions rencontrés depuis deux ou trois jours. Nous avançâmes enſuite ſur un pays rocheux ; ravagé par le feu par endroits, et couvert de jeunes peupliers, juſqu'à ce que nous arrivâmes à une borne marquée quatre et cinq. Ici nous rencontrâmes un pays plan et de belles ſucreries. Nous tombâmes auſſi dans un ſentier, qui nous fit eſpérer d'être proches des habitations. Nous avions paſſé nombre de bornes et de placages, allant à droite et à gauche, et quelques-uns allant preſque parallèlement avec nous, et nous fumes ſouvent obligés de recourir à la bouſſole pour voir quel était celui ſur lequel nous étions partis. Après dîner nous continuâmes à ſuivre le ſentier, qui s'améliora par degrés ; et qui enfin déboucha dans un bon chemin de voiture. Nous paſſâmes un défrichement, point d'habitans ; et nous avançâmes quelques acres, et nous tombâmes tout à coup dans un pays tout défriché et bien établi. Nous avançâmes juſqu'au bord d'un bois et nous campâmes pour la nuit. En nous informant, nous apprimes que nous étions dans la paroiſſe St. Antoine, dans la Seigneurie de M. Guy, et que nous étions deſcendus l'eſpace de quatre milles environ, à partir du point où nous étions tombés dans la ligne. Nous fimes des arrangements pour le tranſport de notre bleſſé aux Trois-Rivières ; et nous engageâmes un homme pour nous montrer la route la plus courte pour aller par le bois au moulin de Kempton, d'où, diſait-il, nous n'étions pas à plus de deux lieues. Groſſe pluie toute la ſoirée.

14 Novembre.

La pluie qui était tombée par torrens toute la nuit, tombait encore avec abondance ce matin. Nous avions entendu deux coups de tonnerre la nuit dernière, et un ce matin. L'air était extrêmement peſant. Notre guide Alexis Ballard étant prêt, nous partimes de notre camp. La première partie de notre voyage ſe fit par un vaſte défrichement et terrain plan ; enſuite par le bois, où nous traversâmes enſuite pluſieurs champs, juſqu'à un chemin qui

qui nous fit entrer dans le bois. Ce chemin était long et dans le plus miſérable état, par ſuite de la grande quantité de pluie qui était tombée depuis peu. Enfin après nous être vraiment trainés dans la boue et dans l'eau juſqu'aux genoux, nous arrivâmes à un nouvel établiſſement appelé Waterloo. Après avoir traversé deux ou trois champs nous arrivâmes à un cours d'eau ou rivière. Ici notre guide nous informa qu'il ne pouvait pas aller plus loin avec nous, vu qu'il n'y avait pas de chemin et qu'il lui était impoſſible de trouver ſa route à travers le bois. Sous ces circonſtances nous nous déterminâmes à nous rendre aux moulins de Becker, qui étaient alors le point le plus proche de nous, et plus dans la ligne du pays que nous déſirions explorer que les environs des moulins de Kempton. Nous eſpérions auſſi que nous aurions des nouvelles de nos proviſions quelque part dans les environs des moulins de Becker. Nous nous étions aſſurés qu'il exiſtait dans cette partie du pays une vaſte ſavanne, que les Canadiens appellent « La Savanne du Diable." L'homme qui s'était engagé de nous mettre ſur le chemin des moulins de Becker, nous aſſura qu'elle était entre le lieu où nous étions alors et les moulins de Kempton; et que c'était une très mauvaiſe ſavanne. L'apparence platte du pays ne nous laiſſa aucun doute ſur l'exactitude de ce rapport. Il pleuvait encore, mais nous avions mis en ſûreté le peu de fleur qui avait été laiſſée dans un des ſacs. Nous partimes avec notre nouveau guide au travers des établiſſemens; puis à travers une ſavanne d'environ quarante acres de long, ayant de l'eau juſqu'aux genoux. Le vent ſe tourna au nord-eſt et la pluie tomba en plus grande abondance encore. Si nous nous arrêtions pour prendre un moment de repos, nous venions tout-à-coup engourdis par le froid. Laiſſant le bois nous entrâmes dans un défrichement que nous traverſâmes dans une direction preſque nord et nous arrivâmes à un chemin étroit. Nous deſcendimes par une côte élevée d'argile dans un ravin, et nous paſſâmes ſur une hauteur très élevée et très eſcarpée; au pied de laquelle coulait un ruiſſeau, qui était alors devenu une rivière, que nous traverſâmes ſur un arbre abattu, et peu de minutes après nous eumes le plaiſir de nous entendre dire que nous étions dans le chemin pour aller aux moulins de Becker. Nous nous rendimes à une maiſon de cultivateur et nous nous y logeâmes pour la nuit. Tout le pays que nous avions traversé aujourd'hui était plat, et marécageux par endroits, le ſol était un argile dure légèrement colorée. La pluie qui était tombée en ſi grande quantité, demeurait ſur la ſurface, et donnait

au

au pays l'apparence d'un marécage ; ce qui ſans doute n'aurait pas été ainſi, ſi la terre avait été dépouillée de la pouſſe épaiſſe de bois noir, qui empêchent le vent et les rayons du ſoleil de pénétrer juſqu'au ſol. Après avoir pris des informations d'un fermier voiſin au ſujet de nos proviſions qui avaient été envoyées par les chemins ouverts dans une voiture, nous apprimes qu'elles étaient paſſées deux jours auparavant, et celui de qui nous tenions cette information nous dit qu'elles ne pouvaient pas être bien éloignées, attendu que le chemin pour aller aux moulins de Kempton ſont preſque impaſſables. Cet homme entreprit d'aller à la recherche de la voiture, ſur la promeſſe que nous lui fimes de les lui donner à tranſporter aux moulins de Kempton ſur la Rivière du Loup. Il était un peu ſingulier que nous nous trouvions à une petite diſtance de Hunterſtown, et que nous ne pouvions rencontrer un ſeul individu qui en eût entendu parler auparavant. La pluie continua toute la nuit. Pluſieurs de nos gens étaient malades et épuiſés.

15 Novembre.

Temps ſombre et humide le matin. Vers ſix heures et demie, l'homme que nous avions envoyé après nos proviſions, arriva avec elles. Elles avaient été dépoſées à une maiſon ſituée non loin de là, à un endroit appelé "Beau Vallon," Il paraiſſait que M. Monroe ne put avancer plus loin avec une voiture, c'eſt pourquoi il avait pris des meſures pour les faire tranſporter chez Kempton ſoit ſur un boyard ſoit à dos ; mais il était heureuſement arrivé enſuite que le mauvais temps empêcha le tranſport de nos proviſions de cette manière, et notre homme avait réuſſi à nous les rapporter en bon état. Nous partimes de notre endroit de pauſe à huit heures pour nous rendre aux moulins de Becker, qui d'après tous les rapports, paraiſſaient être directement dans notre ligne, attendu que nous avions intention de viſiter le pays en front de Caxton. Le chemin tint généralement une direction nord, l'eſpace d'un demi-mille. Nous tombâmes alors dans un défrichement du côté de l'eſt. Ce fut avec une grande difficulté que nous pumes traverſer les champs à cauſe de l'eau dont ils étaient converts ; après avoir fait trente-deux acres nous tournâmes encore au nord l'eſpace de cinq acres, et nous entrâmes dans un grand chemin, nouvellement ouvert courant dans une direction nord l'eſpace de deux

deux milles, lequel nous conduiſit ſur les bords de la Rivière du Loup. Tout le pays que nous avions parcouru aujourd'hui était plat et le ſol une forte argile marneuſe ; le bois était mêlé, mais l'eſpèce pin dominait. Les hauteurs non loin de nous vers le nord-oueſt avait une apparence rude et briſée. Nous traverſâmes dans un petit bac pour nous rendre à la maiſon de M. Becker, près de la chauſſée du moulin, qui tombait dans la partie la plus profonde, ſur une élévation de dix pieds. Les rivages de cette partie de la rivière préſentent une ligne de jolies montagnes d'une hauteur conſidérable, et ſont formées d'une terre marneuſe légèrement colorée ; l'argile domine dans la compoſition de ce ſol. En plusieurs endroits des environs le ſol marneux repoſe ſur un lit de ſable ; au deſſous duquel on trouve un autre lit de terre dont l'amphibole eſt le principal ingrédient, et au deſſous on découvre le roc primitif, généralement ſyénite et ses variétés. Ces moulins ſont ſitués à environ dix-ſept acres de la ligne de Machiche et à une demi-lieue des terres de M. Ross, que nous croyons être la même place que celle marquée Hunterſtown dans la carte de Bouchette. Le moulin eſt tout près des rivages de la rivière immédiatement au deſſus d'un petit rapide, qui eſt le ſeul qui empêche la navigation entre les moulins et le lac St. Pierre. Mais au deſſus du moulin la rivière eſt pleine de rapides et de chutes, juſqu'où les blancs ont pu parvenir juſqu'à préſent. A environ une lieue au deſſus du moulin, toute la rivière qui, à ce qu'on nous a dit, ſe reſſerre dans l'eſpace de quarante pieds, ſe précipite du haut d'un précipice de cent ſoixante pieds perpendiculaires. Nous regrettons de n'avoir pu aller viſiter cette chûte. La Rivière du Loup à cette place a, largeur moyenne, environ cent quatre-vingts pieds, mais elle ſe rétrécit en pluſieurs endroits, et offre de grandes facilités à l'érection de ponts. Le commerce du bois ſe fait avec quelque ſuccès dans les environs de cette rivière.

16 Novembre.

Pluie toute la nuit, mais temps extrêmement beau le matin. Nous partimes à huit heures pour Caxton ; nous ſuivimes le bord de la rivière, en deſcendant, une courte diſtance, et enſuite nous montâmes un chemin qui paſſe par une côte raide de terrain argileux. Nous continuâmes enſuite ſur un chemin bien plan à travers un pays parfaitement plat. Encore le même ſol argileux, qui, à cauſe de la pluie continuelle qu'il faiſait, était devenu preſque

que impraticable. Nous traverſâmes un grand bois, dans un chemin nouvellement fait, et nous entrâmes dans un défrichement à l'extrémité nord de St Joſeph dans Machiche. Nous tournâmes au nord et nous continuâmes dans cette direction l'eſpace d'environ une demie-lieue ; enſuite nous paſſâmes par un bois ſur un terrain léger et ſablonneux juſqu'au Townſhip de Caxton. Après avoir fait encore environ trois quarts de mille nous arrivâmes à la maiſon et au moulin de M. Grant, ſitués en arrière du lot No. 2, ſecond rang de Caxton ; et ſur une petite branche de la Rivière Machiche ; d'après tout ce que nous pûmes obſerver du ſol de ce townſhip, il nous frappa comme étant d'une nature plus ſablonneuſe qu'aucune autre partie que nous avions vue ſur la route ; mais il y avait quelques bons lots ; et le bois comme le ſol était d'une qualité variable. Parmi toutes les variétés d'arbres connues dans ce townſhip, on trouve des touffes de pin rouge et de chêne rouge. Le townſhip eſt montueux et abonde en lacs, dont quelques-uns ſont d'une bonne grandeur, un ſurtout au nord-oueſt des moulins de M. Grant, environ une lieue et demie, qu'on repréſente comme étant preſque auſſi grand que le lac St. Pierre, mais nous ſavons que c'eſt une exagération. Quoiqu'une bonne partie des terres de ce township ſoient concédées, il n'y a pas plus de trois ou quatre habitans dans le townſhip. Cela eſt attribué, comme c'eſt le cas pour tous les townſhips militaires, à ce que les terres ſont concédées à des miliciens, qui retirent leurs billets, et qui les vendent immédiatement à des ſpéculateurs de terre, ou qui les gardent en leur poſſeſſion, juſqu'à ce que la terre augmente de valeur ; mais qui ne penſent jamais pour un moment à s'établir, ou à remplir les devoirs de leur location. Nous reſtâmes chez M. Grant le reſtant du jour, attendu que nous rencontrâmes une perſonne qui eut l'obligeance de nous offrir de nous montrer la route qu'elle avait découverte peu de jours auparavant, et qui conduiſait directement à un ſentier, qui menait au chemin des Forges St. Maurice.

17 Novembre.

Nous partimes à neuf heures, accompagnés de notre guide ; nous traversâmes le pont près du moulin, et auſſitôt après nous nous enfonçâmes dans le bois par un chemin dont la direction générale était eſt-nord-eſt. Nous traversâmes à une borne marquée premier et ſecond rang, Caxton. Nous ſuivimes le placage dans

dans une direction sud-est ; le pays plan et bien boisé. Nous descendimes deux ou trois ravins, et nous arrivâmes à la Rivière Machiche, d'environ vingt-cinq pieds de large. Nous abattimes un arbre et nous traversâmes, et bientôt après nous arrivâmes à une savanne que nous laissâmes à la borne onze. Depuis la borne douze jusqu'à la borne quinze, il y a une belle étendue de terrain couvert de hètre et d'érable. Ce plateau, qui est si propice pour un chemin s'étend à l'ouest jusqu'à St Antoine dans la Seigneurie de M. Gugy, et d'après tous les rapports continue jusqu'à la Rivière du Loup au dessus des moulins de Becker, et de là vers le Township de Brandon. Nous le suivimes dans une pousse de jeune bois. Le pays continua d'être extrêmement plan, jusqu'à ce que nous fûmes arrivés à une descente d'environ cinq cents pieds appelé la « Côte des 14 arpens," laquelle nous mena encore à la Rivière Machiche ; le pont qui existait ci-devant avait été emporté par les grandes eaux et nous traversâmes la rivière sur un arbre, au dessous d'un petit rapide. En arrivant au rivage opposé, nous nous trouvâmes sur une île, d'où nous traversâmes sur un autre arbre, sur la terre ferme. Le sol était devenu pauvre et sablonneux depuis que nous avions laissé Caxton. Il n'y avait debout que quelques grands arbres, tout le bois dur ayant été coupé plusieurs années auparavant, pour l'usage des forges. Nous reprimes notre marche en montant graduellement jusqu'au sommet d'une petite montagne. Le chemin passait le long d'un petit ruisseau, où l'on avait posé autrefois des billots de bois. En faisant un chemin, il serait facile de l'éviter, en passant à une petite distance au nord. Arrivés au haut de la montagne, nous avançâmes sur un terrain plan, jusqu'à une petite descente de sable mouvant, appelée « La Côte Croche." Ici nous tombâmes dans le chemin qui conduit aux rapides de Grais sur la Rivière St. Maurice, et en peu de minutes nous passâmes le chemin qui traverse aux rapides de Gabelle. Nous entendions distinctement le bruit des eaux de la chûte. Sachant que nous étions à neuf milles des Forges St. Maurice, et disposés à profiter du beau temps qu'il faisait ce soir là, nous primes la résolution de nous rendre aux Forges ce jour là. Nous continuâmes à travers un bois épais d'épinette et de sapin, et nous traversâmes trois petites savannes. Nous passâmes aussi un chemin qui traversait à l'ouest dans la direction de Machiche. Nous arrivâmes aux Forges à sept heures, et nous eumes la bonne fortune d'y rencontrer M. James Bell, qui était arrivé des Trois-Rivières depuis quelques heures seulement.

Nous

Nous fumes hofpitalièrement accueillis par ce monfieur et par notre ami M. Macauley.

18 Novembre.

En faifant hier une marche forcée, nous échappâmes à une des nuits les plus orageufes qu'il y eût eu depuis plufieurs femaines. Nous primes congé de nos bons amis aux Forges et nous arrivâmes aux Trois-Rivières à deux heures de l'après-midi, où nous vimes M. Burns, à qui nous remimes les hommes pour qu'il leur donnât leur décharge. Le lendemain matin nous nous embarquâmes à bord d'une barque à vapeur pour Montréal, où nous arrivâmes le lundi, vingt, au matin.

Ayant informé les Commiffaires de notre arrivée, nous nous embarquâmes le foir du même jour pour Québec, où nous arrivâmes le vingt-deuxième jour de novembre.

F. L. INGALL.

JOHN ADAMS, arpenteur, &c.

REMARQUES

SUR LE

JOURNAL CI-DESSUS.

PAR F. L. INGALL.

La lecture des pages qui précèdent fera voir que les Explorateurs ont borné leurs recherches principalement à conftater, fi le pays qu'ils traverfaient était d'une nature à permettre fon établiffement

ſement immédiat et d'y faire paſſer un chemin, qui partirait de la Rivière des Outaouais, et qui irait tomber dans l'ancien chemin des Forges, ſur la Rivière St. Maurice. Je commencerai donc mes remarques, par parler d'abord de la poſſibilité d'ouvrir le chemin propoſé.

La partie du pays qui s'étend depuis Grenville juſqu'à la Rivière de l'Aſſomption, n'offre aucun obſtacle, qu'on ne pût aiſément ſurmonter en s'éloignant de la ligne ſuivie, tant au nord qu'au ſud, ſelon l'occaſion. A partir de la Rivière de l'Aſſomption à aller au Lac Maſkinongé, le pays eſt également propice à l'ouverture d'un chemin, et ſi au lieu de paſſer entre le quatrième et le cinquième rang du townſhip de Brandon, on faiſait partir la ligne au troiſième rang et qu'on la laiſſât au premier rang, on rencontrerait un terrain beaucoup plus plan.

Depuis le Lac Maſkinongé juſqu'à l'ancien chemin des Forges, la ligne que l'expédition a ſuivie était ſi rude par endroit et ſi marécageuſe dans d'autres, qu'il reſte à ſavoir ſi l'on pourrait y ouvrir un chemin, à moins de faire des frais tout-à-fait diſproportionnés aux avantages qu'on en attendrait. Mais on remarquera, en conſultant la carte, qu'un plateau élevé couvert de hètre, s'étend depuis la Rivière St. Maurice juſqu'à la Rivière du Loup, près des moulins de Becker. Ce plateau eſt tout-à-fait propice pour un chemin ; et il n'y a aucune raiſon de douter que la même eſpèce de terrain ne s'étende en droite ligne juſqu'au townſhip de Brandon.

En ſuivant cette route, au lieu de celle des explorateurs, non ſeulement on rencontrera toutes les facilités que puiſſe offrir aucune autre partie du diſtrict, mais encore on diminuera la longueur de la route, en évitant les angles aigus qu'on formerait en allant juſqu'au lac Maskinongé. Une partie de cette étendue de pays eſt déjà habitée, et le reſtant eſt propre à être établi immédiatement.

Les grandes Rivières, dont aucune n'excède 110 pieds de largeur, ſont en petit nombre ; ce ſont la Rivière du Nord, la Rivière du Lac Ourreau, celle de l'Aſſomption, celle de Maskinongé et la Rivière du Loup. Les petites rivières, quoique nombreuſes, ne ſont pas profondes, et offrent de grandes facilités à l'érection de ponts.

On peut, en général, éviter facilement les montagnes, et où cela n'eſt pas tout-à-fait praticable, on trouvera, après un petit examen qu'elles ont une montée douce. Les marécages ou ſavannes ſont

d'une

d'une nature à pouvoir être affêchés avec succès, et souvent à peu de frais.

Le pays que l'expédition a traversé, était, généralement parlant, d'une bonne espèce de terrain, bien arrosé et bien boisé. En quelques endroits les défricheurs avaient pénétré jusqu'à notre ligne ; et il n'y a aucun doute que si le pays était rendu accessible par l'ouverture d'un grand chemin, une nombreuse population ne cultivât sous peu d'années, ce qui est maintenant une vaste solitude.

Cette partie possède un grand avantage de la plus haute importance pour de nouveaux colons ; tous ses lacs et toutes ses rivières sont si poissonneux, qu'ils sont capables de fournir à la nourriture d'un très grand nombre de familles pendant l'hiver.

Le climat est salubre, et si l'on en croit les rapports d'un petit nombre de gens qui y demeurent, l'hiver y est moins rigoureux qu'à Montréal. Cela vient sans doute de ce que cette partie n'est pas exposée aux vents glacés du nord et du nord-est, qui règnent et soufflent dans la vallée du St. Laurent avec une grande violence le printemps et l'automne.

Quant au caractère du pays, on peut dire qu'il est montagneux ; les chaines des montagnes offrant çà et là les faces nues et raboteuses d'un roc syénitique ; mais les côtés de ces montagnes et les vallées qui sont à leurs pieds, et qui généralement sont arrosées par un cours d'eau, sont formés d'une marne légère, dans laquelle prédomine quelquefois l'argile, d'autres fois le sable, mais qui toujours contient un mélange suffisant de carbonate de chaux, produit de la décomposition du Spath calcaire, si abondant dans cette partie du pays. Ce terrain fait une bonne base pour le riche sol végétal que l'on rencontre presque partout formant la couche supérieure.

L'œil y rencontre des points de vues très variés et d'une grande beauté ; depuis l'humble et jolie coline jusqu'à la haute et majestueuse montagne ou la cime sourcilleuse du précipice ; le lac paisible, le torrent bouillonnant, et l'immense vallée. Les postes propres aux fortifications militaires abondent en ce pays ; ils sont presque inaccessibles au voyageur, et ils commandent généralement tout le pays situé dans leur voisinage immédiat.

Les avantages que la province peut retirer de l'ouverture d'un grand chemin, entre la Rivière des Outaouais et la Rivière St. Maurice, sont nombreux et de la première importance. Mes limites sont trop reserrées pour parler de ces avantages d'une manière

nière auſſi circonſtanciée que le ſujet le mérite. Je me contenterai donc de donner un apperçu rapide de ceux qui se préſentent à moi comme étant parmi les plus ſaillans.

En premier lieu, on atteindrait un grand objet, qui serait de racourcir la distance entre les Trois Rivières et Grenville, la distance actuelle étant portée à 150 milles ; tandisque la route proposée la réduirait à 114 milles, ainsi l'on sauverait 36 milles entre ces deux places. Ce serait surtout pendant l'hiver que cette nouvelle route serait avantageuse aux voyageurs et aux marchands.

Il me vient aussi à l'esprit que si, par quelque événement imprévu, cette province se trouvait engagée dans une seconde guerre avec les Etats-Unis, on pourrait se trouver dans la nécessité de transporter des provisions de guerre, dans la province supérieure, par le chemin en question, lequel n'aurait aucun besoin du Saint Laurent au dessus des Trois-Rivières, ni de l'Outaouais au dessus de Grenville.

Mais peut-être une des conséquences plus immédiates de la plus haute importance pour cette province, serait le prompt établissement d'une vaste étendue de terre excellente, jouissant d'un climat d'une grande salubrité et capable de supporter une nombreuse population. On donnerait par là des moyens de défense intérieure, au district et même à toute la province, en ayant une milice située de manière à pouvoir se porter sur aucun point de défense soit sur le Saint Laurent, soit sur l'Outaouais, sans crainte des attaques subites de l'invasion étrangère ; et avec l'avantage d'avoir en arrière un pays cultivé abondant en provisions ; la nature de ce pays, ce dont peuvent témoigner tous ceux qui le connaissent, présentant en outre de fortes positions militaires à chaque lieue.

Si l'on ouvre le chemin de communication à travers le pays entre les Trois-Rivières et Grenville, il sera nécessaire d'ouvrir en même temps des chemins de travers, pour communiquer avec les villes et villages qui sont sur les bords du St. Laurent et de la Rivière des Outaouais.

Sans doute on trouverait aussi plusieurs chemins déjà ouverts entre les habitations et la route tracée, lesquels pourraient être à peu de frais mis en assez bon état, pour qu'on y pût passer avec toutes sortes de voitures.

Il est difficile de dire exactement jusqu à quelle distance au nord et au nord-ouest s'étend la terre cultivable ; toutes les informations que nous avons obtenue sur ce sujet diffèrent entre elles : mais les observations que nous avons faites nous-mêmes en traversant le pays, nous porteraient à croire que l'étendue moyenne au nord de la ligne que nous avons suivie, n'en est pas plus de 15 milles, sujette à varier selon les sinuosités des rangées de montagnes.

Il n'est pas à supposer qu'en approchant des hauteurs le sol devienne assez pauvre pour empêcher son établissement immédiat ; cependant on ne connait pas la ligne probable où finit la terre cultivable, et le seul moyen qu'il y aurait de constater ce point important, serait de visiter très soigneusement le pays qui se trouve entre les deux routes explorées par le parti, et borné à l'est et à l'ouest par le St. Maurice et la Rivière aux Lièvres.

On obtiendrait probablement tous les renseignemens désirés en mettant sur pied une expédition d'exploration qui remonterait la Rivière des Outaouais, et qui de là traverserait par quelque route qui la mènerait jusqu'à la Rivière aux Lièvres ; en faisant au nord et au sud de fréquentes excursions latérales, pour mieux atteindre le but de l'expédition. Pour parvenir à cette fin il faudrait nécessairement que l'expédition dévouât, si non tout l'été, au moins la plus grande partie assurément de cette saison, et si l'on mettait une somme provisionnelle à la disposition des Commissaires qui auraient été nommées pour conduire ce service, et cela afin qu'ils ne se sentissent pas obligés de restreindre l'expédition dans un certain espace de temps, je suis d'avis, que toutes les parties cultivables de ce qu'on appelle le territoire du St. Maurice, à l'ouest de cette rivière, deviendrait suffisamment connu, pour qu'on pût immédiatement y former des établissements, s'il en était besoin.

Outre ces avantages, il est probable qu'on viendrait à connaître les sources des grandes rivières qui se déchargent par ce pays dans le St. Laurent et l'Outaouais ; et comme les sauvages rapportent que les lacs qui donnent naissance à ces rivières, sont à la proximité les uns des autres, on pourrait acquérir des renseignemens très utiles au sujet d'une communication par eau entre les deux Rivières de St. Maurice et aux Lièvres, à un point plus rapproché des terres cultivables que la route suivie par l'expédition de 1829.

Quant aux objets d'Histoire Naturelle, les Commissaires verront d'abord que les explorateurs n'avaient pas les moyens d'en emporter aux habitations en quantité quelconque. En fait de minéralogie, ils ont préservé et déposé dans le Cabinet de la Société d'Histoire Naturelle de Québec quelques beaux échantillons de Graphite, de Nigrine, de Malacolithe et de Spath Calcaire. Les rocs que nous avons rencontrés *in situ* (à l'exception du Spath Calcaire) étaient principalement des variétés de Syénite, ressemblant à celles qu'on s'était procurées l'année précédente, plus au nord dans le même territoire.

Quant à la Botanique, la saison était trop avancée pour donner l'occasion de jeter beaucoup de lumières sur cette branche de science intéressante, et les arbres des forêts n'offraient aucune variété qui demandât une mention plus particulière que celle qui en a été faite dans le journal. En Enthomologie aussi il nous a été impossible de préserver des échantillons dignes de l'attention du naturaliste, attendu que nous n'avions de voies de transport

port que par terre, et ainsi tous ceux que nous aurions voulu transporter aux habitations, auraient été entièrement détruits.

F. L. INGALL.

[C.]

L'Expédition d'Exploration du St. Maurice et de l'Outaouais de 1830, en compte avec les Commissaires nommés pour faire exécuter ce service.

Port de lettres en divers temps,			£0	8	9
Dito dito de et à Philip Burns,			0	6	5
Payé pour le Warrant du Gouverneur pour £225 Sterling,	12s. 6d.				
Payé à la Branche de la Banque de Montréal à Québec pour ¼ pour cent de prime sur la somme ci-dessus, pour une traite sur Montréal,	12s. 6d.		0	15	0
Pour frais encourus dans un voyage aux Trois-Rivières, pour engager des hommes, &c.			3	14	9
Payé à John Adams, écr. appert son compte, No.		1	91	0	6
Payé à M. Ingall, appert le compte,		2	21	5	6
P ayéau même, appert quittance,		3	80	0	0
Payé à Philip Burns, appert le compte,		4	56	9	6
Payé à Edouard Fournier, appert le compte,		5	88	14	0
Payé à John Adams, écr. arpenteur, appert le compte,		6	45	8	3
Payé à Thomas Cary & Cie. appert le compte,		7	0	11	0
Payé à S. H. Wilcoke, appert le compte,		8	5	0	0
Payé à Jacques Viger, appert le compte No.,		9	9	9	6
			£403	3	2
Par cette somme reçue du Receveur Général,			500	0	0
Balance restant en main pour payer divers comptes non encore réglés, dont il sera rendu compte,			£96	16	10

Québec, 28 Février 1831.

T. POTHIER,
Commissaire.